Société de radio-télévision du Québec

Rapport annuel 1983-84

Dépôt légal — 1er trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Le ministre des Communications
Monsieur Jean-François Bertrand
Cité parlementaire
Québec, QC

Monsieur le ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport des activités et le rapport du vérificateur général relatifs à l'exercice financier couvrant la période du 1er septembre 1983 au 31 août 1984 de la Société de radio-télévision du Québec.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président-directeur général

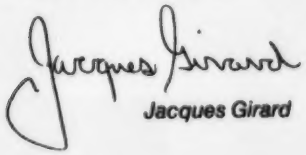

Jacques Girard

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Message du président-directeur général	9
L'organisation de Radio-Québec	11
La programmation	16
Le rayonnement	29
L'auditoire	32
Les services à l'auditoire	36
Le personnel	37
Les finances	38
Rapport du vérificateur	41
Les adresses de Radio-Québec	49

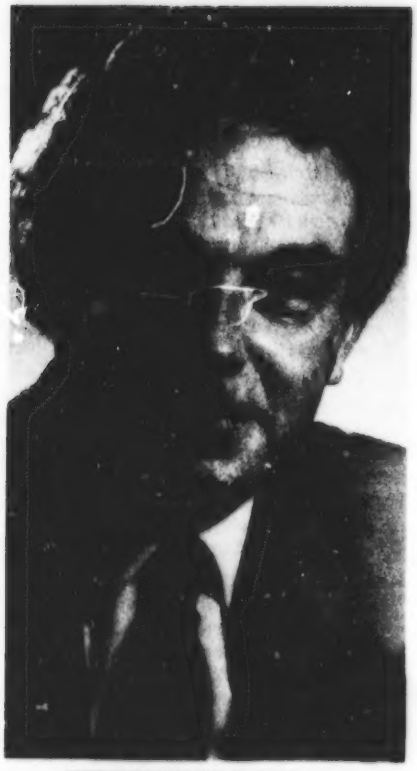

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

La fonction d'un rapport annuel consiste à fournir une image d'ensemble des activités d'une entreprise. Le présent rapport, couvrant la période du mois de septembre 1983 au mois d'août 1984, fournit un bon aperçu des projets marquants de la Société de radio-télévision du Québec au cours de ce laps de temps.

Un lecteur attentif qui établit des comparaisons avec l'année précédente ne peut être que frappé par la performance remarquable de Radio-Québec en 1983-1984. Certains faits attestent du progrès accompli en un an, progrès qui s'insère dans la foulée de ceux déjà enregistrés au cours des années antérieures. Il faut en prendre note en resituant le tout dans le contexte qui l'a vu naître et en le rattachant aux orientations générales qui l'ont marqué.

Un service public en constant progrès

Au cours de l'année 1983-1984, Radio-Québec a vu augmenter de façon notable tant ses heures de diffusion que de production, ceci en fonction tant de la population en général que de la clientèle «jeunesse» et de la clientèle de l'éducation permanente en particulier.

Les heures de diffusion sont passées de 3 598 en 1982-1983 à 4 304 en 1983-1984. Pour sa part, l'augmentation des stocks d'émissions comprenant tant les productions autonomes que les acquisitions et les coproductions, est passée de 942 à 1 051 heures, une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente.

À cette hausse de la production et de la diffusion à laquelle ont largement contribué les neuf bureaux régionaux, il faut ajouter l'augmentation significative des téléspectateurs de Radio-Québec. Ainsi, à l'automne 1983, Radio-Québec voit passer son auditoire à 2 362 000 alors qu'il était de 1 834 000 au printemps 1983, soit une augmentation de 29%. Il faut également souligner que Radio-Québec effectue près de 20 000 prêts de documents à divers regroupements et associations, élargissant par le fait même sa clientèle tout en accentuant son impact éducatif.

Tout cela signifie qu'avec des moyens somme toute limités pour un organisme de télévision, Radio-Québec a accru sa productivité en diffusant une programmation de qualité à travers un réseau dont les ramifications s'étendent maintenant jusqu'en Gaspésie. Au cours de l'année, en effet, on a procédé à l'implantation de quatre nouvelles antennes à Carleton, Anse-aux-Gascons, Percé et Gaspé.

Si l'on jette un coup d'oeil aux pages qui suivent, on s'aperçoit que la programmation de Radio-Québec est marquée au coin de la continuité et de la nouveauté. À côté d'émissions régulières faisant une large place au cinéma et au documentaire, on retrouve en effet des émissions en progrès continuel telles «Téléservice», «S.O.S. j'écoute», «Pierre Nadeau rencontre», «Retraite-action», «Droit de parole» sans compter les moments forts constitués par la programmation des fêtes, les émissions estivales entourant «Station-Soleil», «La soirée de l'impro», «Le Téléthon de la paralysie cérébrale» et la programmation spéciale présentée à l'occasion de la journée internationale des femmes.

Par ailleurs, on ne saurait passer sous silence le douxième Concours de scénarios pour jeunes auteurs ainsi que certaines nouvelles émissions mises à l'antenne. Pensons aux séries «Nord-Sud», «Le 60-80», «Les travaillants», «L'actualité économique», «L'univers de...», quelques documents uniques de création, sans oublier des coproductions ou des acquisitions aussi importantes que «Profession: écrivain», «Octopuce» et «Octopuce-plus», pour ne mentionner que celles-là.

Tout ce travail a été rendu possible grâce à l'implication et à la collaboration d'un personnel compétent à qui nous avons fait part de nos objectifs de rationalisation constante des processus de production et de gestion. En juin 1984, la Société a d'ailleurs signé de nouvelles conventions collectives avec le Syndicat général des employés de Radio-Québec (SGERQ) ainsi que le Syndicat des employés en radio-télévision (SERT). Des négociations sont actuellement en cours avec l'Association des réalisateurs.

Je veux également mentionner le rôle important joué par les membres des neuf comités régionaux et les membres du Conseil d'administration de la Société qui, au cours de l'année, nous ont apporté leur collaboration.

Les orientations pour l'année 1984-1985

Il me paraît important de rappeler ici les orientations définies en avril 1984 lors de la Commission parlementaire permanente de la culture.

Après avoir souligné l'appréciation grandissante du public à l'endroit de Radio-Québec, je mentionnais alors la nécessité d'élargir encore davantage son auditoire à travers une programmation plus accessible tout en poursuivant la recherche de nouvelles formules télévisuelles qui préservent son identité. Je rappelais également la nécessité d'une rationalisation accrue des activités dans les domaines de la technique et de la production.

Ces grands objectifs doivent être maintenus. Il en est de même d'ailleurs des réponses à apporter aux grands défis identifiés il y a maintenant un an et que je résume ainsi:

- la diversification des services de Radio-Québec dans les domaines de l'information quotidienne, de la fiction, de la création culturelle et de l'éducation permanente;
- l'obligation d'une meilleure concertation afin de favoriser une plus grande symbiose entre la programmation nationale et les neuf programmations régionales;
- la rationalisation accrue des activités dans le domaine de la programmation télévisée éducative chez nous;
- l'accroissement des revenus autonomes par une meilleure connaissance des attentes des entreprises alliée à un plus grand effort de marketing;
- le maintien de relations de travail harmonieuses susceptibles de favoriser une plus grande implication de la part du personnel et un climat propice à la création;
- le souci du meilleur «positionnement» possible de Radio-Québec en rapport avec les autres organismes de télévision et la venue éventuelle d'une autre chaîne commerciale de langue française.

Toutes ces questions ont été et seront encore débattues au cours des prochains mois. Un document d'orientation sera soumis au début de l'année 1985, année durant laquelle Radio-Québec se présentera devant la Régie des services publics et le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes (CRTC).

En terminant, je tiens à exprimer ma plus vive gratitude à l'endroit de tous ceux qui, par leur travail, ont contribué au progrès de Radio-Québec. Un réseau de télévision se bâtit graduellement année après année. Je suis certain que Radio-Québec franchira une autre étape en 1984-1985 et que le prochain rapport annuel en sera l'écho.

Le président-directeur général

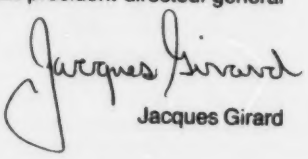

Jacques Girard

L'ORGANISATION DE RADIO-QUÉBEC

Le Conseil d'administration et ses comités

Le Conseil d'administration de la Société a pour fonction d'orienter, de réglementer et de surveiller l'action de ceux qui ont pour mandat de gérer l'institution.

Relevant du Conseil d'administration, le comité exécutif assure l'administration des affaires courantes et ses décisions engagent la Société.

Deux autres comités relèvent également du Conseil d'administration: le comité de programmation et le comité de vérification qui, à la demande du Conseil d'administration, à celle du comité exécutif ou de leur propre initiative, procèdent à des études et formulent des avis.

En 1983-1984, le Conseil d'administration se réunit à quatre reprises tandis que le comité exécutif tient 13 séances. Pour leur part, les comités de programmation et de vérification se réunissent respectivement quatre et une fois.

Composé de 21 membres nommés par le gouvernement, le Conseil d'administration est formé d'un président, du président-directeur général de la Société, des présidents de chacun des neuf comités régionaux de Radio-Québec, de neuf autres personnes dont deux représentant les milieux de l'éducation, et d'une personne choisie parmi et par les employés de la Société.

Voici la composition du Conseil d'administration et de ses comités au 31 août 1984.

La présidente du Conseil et du comité exécutif:

madame Lyse Goyette
présidente du Conseil d'administration —
Caisse populaire d'Outremont
Outremont

Le vice-président du Conseil et du comité exécutif:

monsieur Lucien Gendron
vice-recteur exécutif
et secrétaire général —
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi

monsieur Jacques Girard(1)
président-directeur général —
Radio-Québec
Québec

madame Nadia Assimopoulos(1)
sociologue — Université de Montréal
Ville Mont-Royal

monsieur André Beaudoin
sous-ministre adjoint —
Ministère de l'Éducation du Québec
Ste-Foy

monsieur Jules Bélanger(2)
président —
Société historique de la Gaspésie
Gaspé

monsieur Claude Belleau(1)
professeur — Université Laval
Sillery

monsieur Adrien Boucher
directeur des services éducatifs —
Commission scolaire de Val d'Or
Val d'Or

monsieur Bernard Boucher(1)
directeur général —
Conseil de la culture de l'Est du Québec
Rimouski

monsieur Réal Charbonneau(2)(3)
président du Conseil d'administration —
Institut Philippe-Pinel
Longueuil

monsieur Jean Chouinard(3)
directeur du centre de l'audio-visuel —
Université de Sherbrooke
Sherbrooke

monsieur Jean-Jacques Dubuc
coordonnateur des techniques
audio-visuelles —
CEGEP de Trois-Rivières
Trois-Rivières

madame Huguette Dussault(2)
professeur — Télé-université
St-Lambert

monsieur Roger Gamache
agent de communication — Comité de
coordination des caisses populaires
Desjardins du secteur Outaouais
Chelsea

madame Paulyne Gauvin
agent de programmation —
Radio-Québec
Lotbinière

madame Pauline Geoffrion
productrice de films — Les Films Cénatos
Sillery

madame Claire Léger(3)
adjointe à la présidente —
Les rôtisseries St-Hubert
Laval

monsieur Francis Pelletier(3)
animateur culturel
Ste-Anne-des-Monts

monsieur Gilles Poulin(2)
curé — Stoneham et Tewkesbury
Stoneham

monsieur Jean-Guy Rousseau(1)
directeur général adjoint —
Ville de Baie-Comeau
Baie-Comeau

(1) également membre du comité exécutif
(2) également membre du comité de programmation
(3) également membre du comité de vérification

Les comités régionaux

Constitués en 1979 en vertu de la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec, les neuf comités régionaux de Radio-Québec sont chargés d'établir une programmation régionale et d'assurer la production d'émissions pour leur région respective.

Composé de sept membres nommés par le gouvernement, chaque comité régional est formé de quatre personnes recommandées par les organismes socio-économiques, populaires et culturels de la région, de deux personnes recommandées par les institutions d'enseignement de la région, et d'une personne choisie parmi et par les employés de la Société oeuvrant dans cette région.

Voici la composition des comités régionaux au 31 août 1984.

Abitibi-Témiscamingue

Le président du comité:
monsieur Adrien Boucher
directeur des services éducatifs — Commission scolaire de Val d'Or
Val d'Or

Le vice-président du comité:
monsieur Jean Turgeon
secrétaire général — Université du Québec à Rouyn
Rouyn

monsieur Réal Bordeleau
greffier — Municipalité de la Baie-James
Matagami

madame Yvonne Carlos
assistante de recherche — Université du Québec à Rouyn
Rouyn

madame Yolande Marois
caissière — Syndicat de Guyenne
Guyenne

monsieur Réjean Riopel
conseiller pédagogique — Commission scolaire régionale de Haricana
Amos

madame Joscelyne St-Amant
agent de bureau — Radio-Québec
Val d'Or

Bas-Saint-Laurent

Le président du comité:
monsieur Bernard Boucher
directeur général — Conseil de la culture de l'Est du Québec
Rimouski

Le vice-président du comité:
monsieur Paul Bisaillon
criminologue
St-André de Kamouraska

madame Diane Cormier
administrateur — CLSC du Témiscouata
Lots-Renversés

monsieur Robert Olivier
professeur — CEGEP de Rivière-du-Loup
Rivière-du-Loup

monsieur Denis Pinard
anthropologue — Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia
Amqui

madame Diane St-Pierre
agent de bureau — Radio-Québec
Rimouski

monsieur Yves Savard
directeur — Bibliothèque centrale de prêts des Portages
Rivière-du-Loup

Centre du Québec

Le président du comité:
monsieur Jean-Jacques Dubuc
coordonnateur des techniques audio-visuelles — CEGEP de Trois-Rivières
Trois-Rivières

Le vice-président du comité:
monsieur Adrien Proulx
directeur des services à l'enseignement — Commission scolaire de Trois-Rivières
Trois-Rivières

monsieur Robert Barbeau
recherchiste — Radio-Québec
Ste-Gertrude

monsieur Gérard Gras
agriculteur et vice-président de l'Union des producteurs agricoles
Grand-Saint-Esprit

monsieur Jean Lemay
architecte
Arthabaska

madame Francine Lemire
agent de développement et conseillère — Conseil des loisirs du Centre du Québec
Drummondville

monsieur Jean Marineau
secrétaire général — Fédération des caisses populaires Desjardins du secteur Trois-Rivières
St-Etienne-des-Grès

Côte-Nord

Le président du comité:
monsieur Jean-Guy Rousseau
directeur général adjoint — Ville de Baie-Comeau
Baie-Comeau

Le vice-président du comité:
monsieur Pierre Rembaud
animateur communautaire
Bergeronnes

monsieur François Filiatrault
agent d'information — CLSC de Forestville
Forestville

monsieur Pierre-André Gasse
enseignant — École Mgr Labrie
Havre-St-Pierre

monsieur André Guay
adjoint administratif — Radio-Québec
Sept-Iles

monsieur Gilbert Pilot
animateur communautaire
Maliopenam

monsieur Jean-Marie Plante
conseiller pédagogique — CEGEP de Sept-Iles
Sept-Iles

Estrie

Le président du comité:
monsieur Jean Chouinard
directeur du centre de l'audio-visuel —
Université de Sherbrooke
Sherbrooke

Le vice-président du comité:
monsieur Serge St-Laurent
papetier — Usine Domtar
Windsor

monsieur Marc Chiasson
agent d'information — Radio-Québec
Sherbrooke

monsieur Réjean Cotes
artisan
Waterville

monsieur Robert Dion
directeur général — Shermag
Sherbrooke

madame Solange Lettre
superviseur de stages —
Université de Sherbrooke
Sherbrooke

monsieur Jacques Morin
directeur de l'éducation permanente —
Commission scolaire régionale de l'Estrie
Sherbrooke

Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

Le président du comité:
monsieur Francis Pelletier
animateur culturel
Ste-Anne-des-Monts

Le vice-président du comité:
monsieur Pierre Provost
animateur communautaire —
CLSC des Chaleurs
Rivière-Paspébiac

monsieur Eugène Bouchard
enseignant — Polyvalente Mgr Sévigny
Chandler

monsieur Michel Brisson
coordonnateur du service de la recherche
et du développement —
Collège de la Gaspésie
Gaspé

monsieur Réginald Lavertu
directeur général — CEGEP de Matane
Petite-Matane

monsieur Arthur Miousse
animateur communautaire — Centre de
santé de l'Archipel
Cap-aux-Meules

monsieur René Violette
agent de programmation — Radio-Québec
Carleton

Outaouais

Le président du comité:
monsieur Roger Gamache
agent de communication — Comité de
coordination des caisses populaires
Desjardins du secteur Outaouais
Chelsea

Le vice-président du comité:
monsieur Robert Boucher
agent d'information —
CLSC des Hautes-Laurentides
Mont-Laurier

monsieur Rodolphe Bertrand
rentier
Notre-Dame-du-Laus

madame Claire Boutin
enseignante —
Polyvalente Nicolas-Gatineau
Hull

madame Claire Carle
enseignante —
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Fort-Coulonge

madame Monique Cyr
directrice générale —
Commission scolaire de l'Outaouais-Hull
Hull

madame Lucie Léger
agent de programmation —
Radio-Québec
Hull

Région de Québec

Le président du comité:
monsieur Gilles Poulin
curé — Stoneham et Tewkesbury
Stoneham

Le vice-président du comité:
monsieur André Gilbert
coordonnateur — Fédération des
commissions scolaires catholiques du
Québec
St-Jean-Chrysostôme

madame Yolande Bellavance
secrétaire — Radio-Québec
Beauport

monsieur Yves Bernatchez
avocat —
Les avocats Bernatchez & Associés
Deschambault

madame Louise Godbout
responsable du service de la formation sur
mesure — CEGEP de Limoilou
Charlesbourg

monsieur Valois Malenfant
directeur général — Commission de
formation professionnelle de la
main-d'oeuvre de la région de Québec
Ste-Foy

madame Louise Rondeau
coordonnatrice —
Radio communautaire "La Frontière"
Ste-Rose-de-Watford

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le président du comité:
monsieur Lucien Gendron
vice-recteur exécutif
et secrétaire général —
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi

Le vice-président du comité:
monsieur Antonin Collard
agent d'information —
Conseil régional des loisirs
Alma

monsieur Raymond Boily
technicien en laboratoire —
Ministère des Transports du Québec
Jonquière

madame Lucette Malhot-Chicoine
directrice du service de l'éducation
aux adultes — Commission scolaire de
Chapais-Chibougamau
Chibougamau

monsieur Hertel Maltais
adjoint administratif — Radio-Québec
Alma

madame Anita Martel
rentière
Ville de la Baie

monsieur Raymond Rouleau
directeur-gérant —
Fermagroupe Sinaï Inc.
St-Gédéon

La direction[1]

La présidence et direction générale

Le président-directeur général:
Jacques Girard
Le vice-président exécutif: **Jean Fortier**[2]
L'adjoint au président-directeur général:
Kees Vanderheyden
Le secrétaire général et directeur juridique: **Bernard Benoist**
Le vérificateur: **Roger Venne**
Le chef du Service des relations publiques: **Philippe Gariépy**

La Vice-présidence à la programmation

Le vice-président à la Programmation:
Claude Sylvestre
Le directeur des Programmes:
Claude Désorcy
La directrice du Marketing:
Lyse Larouche

La Vice-présidence à la technique

Le vice-président à la Technique:
Claude Robert
Le directeur de l'Exploitation:
Joseph Thibault
Le directeur du Réseau et du Développement technique: **Yvon Malo**

La Vice-présidence à l'administration

Le vice-président à l'Administration:
Gilbert Buzaré
Le directeur des Services administratifs:
André Larin
Le directeur des Ressources humaines:
Gilles Brissette
Le chef du Service des systèmes et de l'informatique: **Nicole Riopel**

Les bureaux régionaux

Le directeur de l'Abitibi-Témiscamingue:
Guy Racine
Le directeur du Bas-Saint-Laurent:
Daniel Beauchesne
Le directeur du Centre du Québec:
André Provencher
Le directeur de la Côte-Nord:
Christian Gagnon
Le directeur de l'Estrie: **Gaston Bachand**
Le directeur de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine: **Marcel Landry**
Le directeur de l'Outaouais: **Gilles Gagné**
Le directeur de la région de Québec:
Richard Caron
Le directeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean:
Alain Bouchard

---

[1] au 31 août 1984
[2] Pour la période allant du 1er mars 1984 au 30 juin 1985, la Société prête les services de son vice-président exécutif, monsieur Jean Fortier, pour agir à titre de secrétaire général du Conseil international des radio-télévisions d'expression française (CIRTEF).

Radio Québec

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL
SOCIÉTÉ DE RADIO-TÉLÉVISION DU QUÉBEC
800, rue Fullum, Montréal, Qc H2K 3L7

(AU 31 AOÛT 1984)

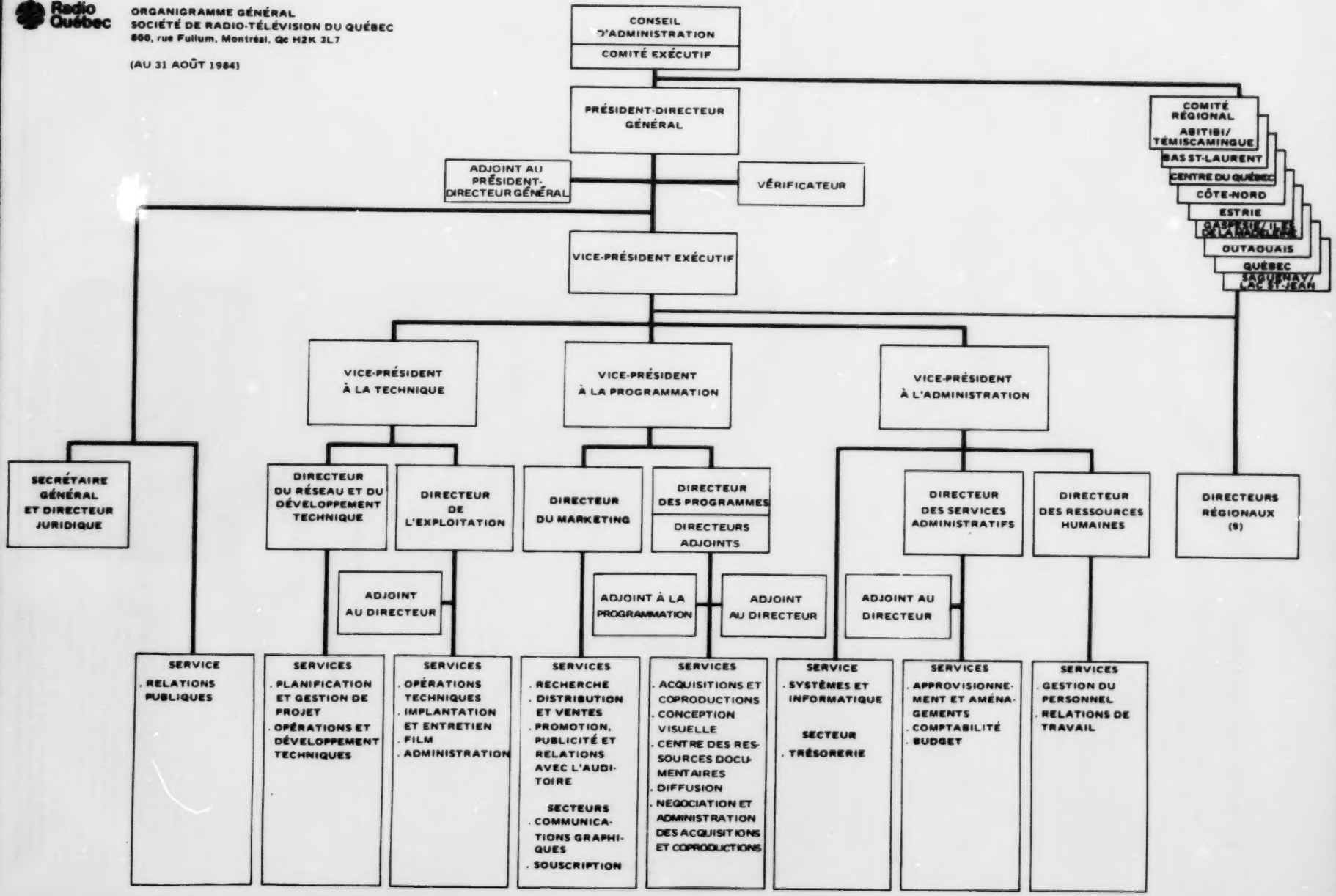

LA PROGRAMMATION

De par les lois qui la régissent, la Société de radio-télévision du Québec a comme mandat de produire et de diffuser une programmation éducative et culturelle qui doit aussi refléter les réalités vécues dans l'ensemble ainsi que dans les diverses régions du Québec. C'est à cette tâche que Radio-Québec s'applique tout au long de l'exercice financier 1983-1984.

Au cours de cette période, Radio-Québec augmente ses stocks d'émissions de 1 051,1 heures comparativement à 942,0 l'année précédente. De ces 1 051,1 heures, 709,8 (68%) sont des productions autonomes, 266,0 (25%) des acquisitions et 75,3 (7%) des coproductions et des émissions produites en sous-traitance.

PRODUCTION TOTALE (HEURES)

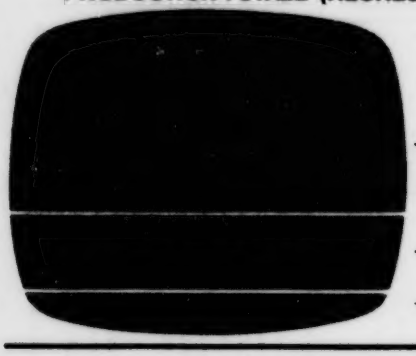

Productions autonomes	709,8	(68%)
Acquisitions	266,0	(25%)
Coproductions et en sous-traitance	75,3	(7%)

Pour sa part, le nombre d'heures d'émissions diffusées par Radio-Québec s'établit à 4 303,6 par rapport à 3 598,3 l'an dernier. De ces 4 303,6 heures, 1 289,0 sont des diffusions originales, 1 733,2 des reprises[1] et 1 281,4 sont regroupées dans la catégorie «Autres documents-toutes diffusions»[2].

Programmation nationale

La contribution du centre de production de Montréal à l'augmentation des stocks d'émissions de Radio-Québec se situe cette année à 799,3 heures contre 767,3 en 1982-1983. De ces 799,3 heures, 519,5 (65%) sont des productions autonomes, 247,0 (31%) des acquisitions et 32,8 (4%) des coproductions et des émissions produites en sous-traitance.

PRODUCTION NATIONALE (HEURES)

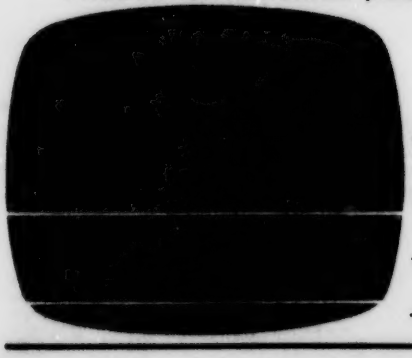

Productions autonomes	519,5	(65%)
Acquisitions	247,0	(31%)
Coproductions et en sous-traitance	32,8	(4%)

(1) Il faut noter que le nombre d'heures d'émissions diffusées en reprise inclut les rediffusions. Pour permettre à un plus vaste public possible de regarder ses principales émissions, Radio-Québec rediffuse durant les après-midis certaines émissions qui ont été présentées quelques jours auparavant en période de forte écoute, soit entre 18h00 et 23h00.

(2) La catégorie «Autres documents-toutes diffusions» se compose des émissions de la Télé-université et du ministère de l'Éducation du Québec, des autopromotions, des identifications et liens, du temps d'occupation d'antenne (musique), des commandites de prestige et des messages d'intérêt public.

En ce qui touche la diffusion, Radio-Québec présente sur l'ensemble de son réseau 3 855,4 heures d'émissions comparativement à 3 434,0 l'an dernier. De ces 3 855,4 heures, 1 021,1 sont des diffusions originales, 1 552,9 des reprises et 1 281,4 sont regroupées dans la catégorie «Autres documents-toutes diffusions».

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de la diffusion-réseau selon les clientèles et selon les sources d'approvisionnement.

DIFFUSION-RÉSEAU SELON LES CLIENTÈLES (HEURES)

Ensemble de la population	3 113,0
Communautés culturelles	47,3
Clientèle de la formation continue (Télé-université)	198,2
Clientèles du ministère de l'Éducation et autres ministères	496,9
TOTAL	3 855,4

DIFFUSION-RÉSEAU SELON LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT (HEURES)

ÉMISSIONS DIFFUSÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS	
Productions nationales	507,9
Productions régionales	105,9
Coproductions et en sous-traitance	47,8
Acquisitions	251,6
Assemblée nationale	88,5
Ministères	19,4
SOUS-TOTAL	1 021,1
ÉMISSIONS DIFFUSÉES EN REPRISE	
Productions nationales	580,5
Productions régionales	26,3
Coproductions et en sous-traitance	91,4
Acquisitions	828,5
Assemblée nationale	0,8
Ministères	25,4
SOUS-TOTAL	1 552,9
AUTRES DOCUMENTS-TOUTES DIFFUSIONS (PREMIÈRE FOIS ET EN REPRISE)	
Formation continue (Télé-université)	198,2
Ministère de l'Éducation du Québec	452,3
Auto-promotions, identifications et liens, occupation d'antenne (musique)	600,2
Commandites de prestige, messages d'intérêt public	30,7
SOUS-TOTAL	1 281,4
TOTAL	3 855,4

«Nord-Sud»

Voici, regroupées par catégories d'émissions, les principales séries présentées cette année à l'ensemble de la population québécoise.

Affaires publiques

«Pierre Nadeau rencontre»: une série qui présente des entrevues portant sur des sujets d'ordre culturel, sportif, scientifique, social ou politique.

«Droit de parole»: des débats en studio sur des sujets d'ordre social, politique ou économique animés par Claire Lamarche et auxquels participent une trentaine de personnes concernées différemment par le sujet traité.

C'est aussi Claire Lamarche qui anime la participation de Radio-Québec à «Agora», une émission où des Suisses, des Français et des Québécois discutent pendant trois heures sur un thème précis. Il s'agit ici d'une coproduction réalisée dans le cadre des activités de la Communauté des télévisions francophones (CTF).

«Nord-Sud»: un magazine d'information consacré à la coopération internationale dans les pays en voie de développement animé par André Payette et réalisé grâce à la collaboration de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Enfin, Radio-Québec suit de près l'actualité politique québécoise en diffusant pendant la session parlementaire les périodes de questions des députés, la présentation du Plan de relance économique, les travaux de la Commission parlementaire sur les droits et besoins des Amérindiens et Inuits, le dépôt du nouveau budget suivi de la réplique de l'Opposition ainsi que des émissions spéciales sur la Charte des droits et libertés de la personne et sur le Sommet des communications.

Culture générale

En ce qui touche le théâtre, Radio-Québec présente cette année quatre joutes de la Ligue nationale d'improvisation, faisant ainsi écho à une nouvelle forme théâtrale qui se développe rapidement. Elle diffuse aussi un documentaire sur l'avenir des jeunes comédiens récemment gradués et une pièce de théâtre dont les rôles sont tenus par les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal. Enfin, et ce pour une deuxième année consécutive, Radio-Québec lance à l'intention des jeunes auteurs un concours de scénarios à partir desquels seront réalisées des dramatiques qui s'adresseront au public des 14-18 ans.

Dans le domaine de la littérature, Radio-Québec présente «Profession: écrivain», une série qui fait connaître treize écrivains québécois dont Marcel Dubé, Anne Hébert et Michel Tremblay. Toujours dans le domaine des lettres, Radio-Québec fait l'adaptation de deux oeuvres: «Le crime d'Ovide Plouffe» de Roger Lemelin et «Patience et azur» d'Hubert Reeves.

Radio-Québec présente deux séries, «L'univers de...» et «Visage», qui tracent le portrait de personnalités connues ou qui se distinguent dans un domaine précis. Mentionnons entre autres Charles Dutoit, Jean-Guy Moreau, Juliette Huot, Lucien Francoeur, Lizette Gervais et Jovette Marchessault.

Les amateurs de bons films sont également comblés par la programmation de Radio-Québec qui inclut cette année trois grandes séries de cinéma. «Cinéastes à l'écran» présente des films québécois qui ont marqué les années 1960 et 1970 («On est au coton», «L'hiver bleu»). «Ciné-mardi» propose des films qui satisfont tous les goûts («La nuit américaine», «Le crime était presque parfait»). «Ciné-répertoire» s'adresse aux cinéphiles plus avertis («La nuit de San Lorenzo», «Chauffeur de taxi»).

Opéras («Soirée à l'opéra» et le concert-gala donné à l'occasion du centième anniversaire du Metropolitan Opera House de New York), ballets («La magie de la danse», «Les ballets»), concerts («Les grands orchestres») et spectacles («En scène», «Le Festival international de jazz») divertissent également les téléspectateurs.

Les enfants ne sont pas laissés pour compte avec des séries comme «Charlie Brown», «La petite Lulu», «Les fables de La Fontaine», «Histoire des enfants» et «Les amis de mes amis».

«Station-Soleil» – fêtes 1983

«Station-Soleil» – été 1984

Des séries à caractère historique sont également au menu de la programmation de Radio-Québec. «Le 60-80» retrace l'histoire du Québec des années 1960 à 1980. «Les travaillants» recrée l'histoire des ouvriers québécois depuis la fin du XIX[e] siècle. «Histoire en jugement» fait le procès de personnes qui ont joué un rôle important dans le déroulement de l'histoire mondiale. «Hollywood» résume l'histoire du développement du cinéma.

Les séries «À toute vitesse», «Les dimensions de la science» et «Nova» assurent à la science une place importante à l'écran de Radio-Québec.

La série «Le Québec au pluriel» présente des émissions produites par les neuf bureaux régionaux de Radio-Québec. Ces émissions mettent en valeur les particularités régionales de notre société.

Mentionnons enfin quelques documentaires produits par Radio-Québec traitant de sujets aussi variés que la voix, la solitude, l'évolution des citoyens francophones et anglophones du Québec et l'impact de la venue de l'informatique chez les enfants.

Radio-Québec offre un menu spécial à ses téléspectateurs pendant la période des fêtes ainsi qu'à l'été.

Sa programmation des fêtes compte quatre temps forts. «Ciné-cadeau» offre aux jeunes une impressionnante brochette de films choisis spécialement pour eux. Le magazine «Station-Soleil», animé par Jean-Pierre Ferland, propose du divertissement et de l'information. Enfin, Radio-Québec présente la version télévisée du film «Les uns et les autres» ainsi que la mini-série «La voie Jackson», mini-série relatant l'histoire de deux équipes rivales d'alpinistes.

Pour sa part, la programmation estivale se compose principalement de deux séries. Le magazine «Station-Soleil» revient à l'antenne avec comme nouveaux animateurs Louise Forestier et Benoit Marleau. La série «Cinémania» propose aux cinéphiles un bon film cinq soirs par semaine.

«Téléservice»

Services et société

Cette catégorie regroupe les émissions qui se consacrent aux aspects les plus quotidiens de la vie et qui s'adressent à des publics précis.

«Téléservice»: une série qui propose aux téléspectateurs une mine de renseignements utiles touchant tous les domaines de la vie quotidienne animée par Claude Saucier, Aimé Boivin, France Dauphin, Louise Faure et Lise LeBel.

«L'actualité économique»: un magazine animé par Gisèle Lalande qui entend aider les téléspectateurs à comprendre l'économie en leur faisant connaître les lois, les phénomènes et les institutions économiques.

«S.O.S. j'écoute»: une série animée par Janette Bertrand sur le vécu des postes d'écoute téléphonique dont la formule consiste en une dramatique suivie d'une discussion avec personnes-ressources puis d'une ligne ouverte.

«Voyons donc»: une série illustrant les divers stéréotypes sexuels que l'on peut retrouver dans notre société.

«Nourrir le Québec»: une série qui entend faire connaître et valoriser l'agriculture québécoise auprès des consommateurs.

«Les risques du métier»: un portrait des conditions de santé et de sécurité prévalant dans les dix secteurs économiques désignés comme étant prioritaires par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

«Planète»: une série qui permet aux différentes communautés culturelles de se faire entendre et de communiquer entre elles. Radio-Québec diffuse également à l'intention des néo-Québécois le magazine mensuel d'information «Info-planète».

«Retraite-action»: une série vouée aux préoccupations des gens du troisième âge qu'anime Nicole Germain.

«Passe-Partout»: un rendez-vous quotidien pour les enfants de trois à cinq ans qui peuvent alors apprendre tout en s'amusant en compagnie de leurs amis Pruneau et Canelle.

À l'intention des jeunes, Radio-Québec diffuse quelques séries éducatives: «Le marché aux images» illustre divers aspects de l'activité humaine et «Archibald le magichien» dispense des conseils pratiques concernant la santé, l'hygiène et l'alimentation.

Les séries «Dossier santé» et «Les grandes maladies» donnent aux téléspectateurs une foule de renseignements concernant les causes et les effets de certaines maladies dont l'obésité, l'infertilité, les rhumatismes, les maladies héréditaires et les cancers.

À l'intention des adultes désirant parfaire leur formation académique, Radio-Québec diffuse dans le cadre de «L'école du dimanche» une série de cours préparés par le ministère de l'Éducation du Québec, par l'École nationale d'administration publique et par la Télé-université («La publicité au Québec», «Un univers à découvrir: le corps humain», «L'évolution de l'homme»). Il faut ici souligner l'immense succès remporté par «Octo-puce» et «Octo-puce Plus», deux séries se rapportant à l'informatique.

Enfin, Radio-Québec diffuse pour une deuxième année consécutive le Téléthon de la paralysie cérébrale. Cette huitième édition du Téléthon, qui s'est tenue à Montréal les 4 et 5 février 1984, a permis à l'Association de paralysie cérébrale du Québec d'amasser plus de 2,5 millions $, dépassant ainsi largement l'objectif que s'étaient fixé les organisateurs.

En bref, la saison de programmation 1983-1984 est placée sous le signe de la consolidation des acquis. La majeure partie de nos productions autonomes de 1982-1983 poursuivent cette année leur carrière à notre antenne en continuant de s'attirer des auditoires appréciables. C'est le cas notamment de «Droit de parole», «S.O.S. j'écoute», «Téléservice», «Pierre Nadeau rencontre», «Retraite-action» et «Station-Soleil». Ces émissions réussissent à s'imposer et sont désormais étroitement liées à l'image de Radio-Québec.

Notre programmation pour enfants est également l'un des points forts de la saison. Qu'on songe à «Passe-Partout», «Archibald le magichien», «Conrad le robot», autant de séries qui jouissent d'une grande popularité auprès des enfants. Sans compter la série «Ciné-cadeau» de la grille des fêtes qui, encore cette année, permet à Radio-Québec d'atteindre certains de ses auditoires les plus élevés.

La saison 1983-1984 est également marquée par un grand nombre d'événements spéciaux qui connaissent tous beaucoup de succès. Mentionnons le «Téléthon de la paralysie cérébrale» (auditoire cumulatif: 1 783 000), les quatre joutes de la Ligue nationale d'improvisation, les deux spéciaux «Agora» et le grand concert-gala du Metropolitan Opera House de New York.

Quelques nouvelles séries font leur apparition à notre antenne. Fruit d'une collaboration sans précédent avec les milieux de l'éducation et du syndicalisme, la série «Les travaillants» est diffusée sur nos ondes à l'automne 1983. Soulignons également le magazine «L'actualité économique» et la série historique «Le 60-80».

Comme par le passé, les cinémas continuent d'occuper cette année une place de choix à notre antenne. La plupart des acquisitions s'inscrivent également dans la lignée des saisons précédentes: spectacles musicaux («En scène»); grands documentaires («Télédocuments», «Options»); mini-séries dramatiques («Samedi soir»); émissions de vulgarisation scientifique («Nova», «Les dimensions de la science»).

En somme, 1983-1984 est une saison de programmation où l'on vise fondamentalement à accentuer les principales lignes de force de Radio-Québec.

«Droit de parole»

L'autre télévision — Radio Québec

AUTOMNE 1983

DIMANCHE

12h00 OCTO-PUCE
12h00 OCTO-PUCE PLUS
12h30 L'ENAP PRESENTE
14h00 TELE-UNIVERSITE
15h00 LA PETITE LULU (3)
PASSE-PARTOUT (13)
15h30 ARCHIBALD LE MAGICHIEN/
EUREKA! (10)
CHARLIE BROWN (6)
19h00 PLANETE
19h30 VOYONS DONC
20h00 A TOUTE VITESSE (13)
HUBERT REEVES (3)
20h30 EN SCENE (10)
FESTIVAL DE JAZZ (4)
21h30 CINE-REPERTOIRE

LUNDI

10h00 MARCHE AUX IMAGES
12h30 MARCHE AUX IMAGES
(rediffusion)
14h30 LE QUEBEC AU PLURIEL
15h00 SAMEDI SOIR
(rediffusion)
15h00 LA PETITE LULU (3)
PASSE-PARTOUT (13)
15h30 TELESERVICE
16h00 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
19h30 DOSSIERS SANTE (3)
LES GRANDES MALADIES (6)
NOVA (6)
20h30 JOURNAL DE VOYAGE
21h30 LE 60 80
22h00 TELEDOCUMENTS
23h00 TELESERVICE
(rediffusion)
23h30 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
(rediffusion)

MARDI

10h00 MARCHE AUX IMAGES
12h30 MARCHE AUX IMAGES
(rediffusion)
14h30 LE QUEBEC AU PLURIEL
15h30 TELE-DOCUMENTS
(rediffusion)
16h30 VISAGE
(rediffusion)
17h00 LA PERIODE DE QUESTIONS
(ou autres emissions)
18h00 LA PETITE LULU (3)
PASSE-PARTOUT (13)
18h30 TELESERVICE
19h00 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
19h30 NOURRIR LE QUEBEC
20h00 CINE-MARDI
22h00 OCTO-PUCE
(rediffusion)
22h30 OCTO-PUCE PLUS
(rediffusion)
23h00 TELESERVICE
(rediffusion)
23h30 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
(rediffusion)

MERCREDI

10h00 MARCHE AUX IMAGES
12h30 MARCHE AUX IMAGES
(rediffusion)
14h30 LE QUEBEC AU PLURIEL
15h30 LES TRAVAILLANTS
(rediffusion)
16h00 RETRAITE-ACTION
(rediffusion)
16h30 PLANETE
(rediffusion)
17h00 LA PERIODE DE QUESTIONS
(ou autres emissions)
18h00 LA PETITE LULU (3)
PASSE-PARTOUT (13)
18h30 TELESERVICE
19h00 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
19h30 NORD-SUD
20h00 DROIT DE PAROLE
21h00 OPTIONS
23h00 TELESERVICE
(rediffusion)
23h30 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
(rediffusion)

JEUDI

10h00 MARCHE AUX IMAGES
12h30 MARCHE AUX IMAGES
(rediffusion)
14h30 LE QUEBEC AU PLURIEL
15h30 DROIT DE PAROLE
(rediffusion)
16h30 PLANETE
(rediffusion)
17h00 LA PERIODE DE QUESTIONS
(ou autres emissions)
18h00 LA PETITE LULU (3)
PASSE-PARTOUT (13)
18h30 TELESERVICE
19h00 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
19h30 CINEASTES A L'ECRAN
21h30 LES TRAVAILLANTS
22h00 DOSSIERS SANTE (3)
LES GRANDES MALADIES (6)
NOVA (6)
23h00 TELESERVICE
(rediffusion)
23h30 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
(rediffusion)

VENDREDI

10h00 MARCHE AUX IMAGES
12h30 MARCHE AUX IMAGES
(rediffusion)
14h30 LE QUEBEC AU PLURIEL
15h00 OPTIONS
(rediffusion)
17h30 ECHEC AU ROI (10)
HISTOIRE DES ENFANTS (5)
(rediffusion)
18h00 LA PETITE LULU (3)
PASSE-PARTOUT (13)
18h30 TELESERVICE
19h00 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
19h30 RETRAITE-ACTION
20h00 VISAGE
20h30 S.O.S. J'ECOUTE
22h00 CAMERA
22h30 LE 60 80
(rediffusion)
23h00 TELESERVICE
(rediffusion)
23h30 PIERRE NADEAU
RENCONTRE
(rediffusion)

SAMEDI

14h30 S.O.S. J'ECOUTE
(rediffusion)
16h00 NOURRIR LE QUEBEC
(rediffusion)
16h30 ARCHIBALD LE MAGICHIEN/
EUREKA! (10)
CHARLIE BROWN (6)
(rediffusion)
17h00 MARCHE AUX IMAGES
18h00 LA PETITE LULU (2)
PASSE-PARTOUT (13)
18h30 ECHEC AU ROI (10)
HISTOIRE DES ENFANTS (5)
19h00 PLANETE
19h30 NORD-SUD
(rediffusion)
20h00 SAMEDI SOIR
22h30 CINEMA (4)
CINEASTES A L'ECRAN (11)
(rediffusion)

Les chiffres mis entre parentheses
indiquent la duree des series concernees

Horaire Été 1984

L'autre télévision — Radio Québec

Dimanche

13h00 • L'ENAP PRESENTE (jusqu'au 17 juin)
14h00 • TELE-UNIVERSITE (de 14h00 à 18h00, jusqu'au 1er juillet)
18h30 • L'HOMME BOTANIQUE
• HISTOIRE D'UN PAYS
19h00 • RECOURS
19h30 • IL ETAIT UN MUSICIEN
• MUSIQUE BUISSONNIERE
• INITIATION A L'ESCALADE
20h00 • LES RISQUES DU METIER
• ROBERT GARRY RACONTE
20h30 • PASSION DE LA VOILE
21h00 • LENINE PAR LENINE
• STALINE
• 1917: GUERRE OU REVOLUTION
• VOYAGE DANS L'AU-DELA
• L'ENIGME DES SOUCOUPES VOLANTES
• LES EXTRA-TERRESTRES DE L'ANTIQUITE
• KOKO LE GORILLE QUI PARLE
• LE MENTEUR
• PALESTINE
• ICI S'EST ARRETEE L'HISTOIRE DE BOLIVAR ET LE CONGRES DE PANAMA

Lundi

17h30 • TELE-UNIVERSITE (à compter du 9 juillet)
18h30 • PECHE A LA LIGNE
• LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE
19h00 • VIE ET MORT DE JEAN CHALOSSE
• EN PLACE M. MC GILL
• LES TIMBRES DE 1863
• JENNIE
20h00 • STATION SOLEIL (rediffusion en fin de soirée après Cinémania)
21h00 • CINEMANIA
23h00 • STATION SOLEIL

Mercredi

17h30 • TELE-UNIVERSITE (à compter du 11 juillet)
18h30 • CARTES SUR TABLE
19h00 • PELERINAGES DU MONDE
• LE VOYAGE DE CHARLES DARWIN
20h00 • STATION SOLEIL (rediffusion en fin de soirée après Cinémania)
21h00 • CINEMANIA
23h00 • STATION SOLEIL

Vendredi

18h30 • PRODUCTIONS HARMONISEES
19h00 • MIGUASHA
• LES VOILES BAS ET EN TRAVERS
• LES EXPLORATEURS DU MONDE
• CARTIER REVU ET CORRIGE
• NATIONAL GEOGRAPHIC
20h00 • STATION SOLEIL (rediffusion en fin de soirée après Cinémania)
21h00 • CINEMANIA
23h00 • STATION SOLEIL

Samedi

18h30 • L'ENFANCE DE L'ART
• LES MAITRES DE L'ECHIQUIER
19h00 • A COEUR BATTANT
• MOI JE PENSE
• C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD
19h30 • JUSTICE POUR TOUS
20h00 • LES GRANDS ORCHESTRES
• ANTONIN DVORAK
• LA LECON DE MUSIQUE DE PIERRE SCHAEFFER
• MUDRA AFRIQUE
• ROOTS ROCK REGGAE
• DANCE THEATRE OF HARLEM
• APOLLON MUSAGETE
• RENEE PIETRAPESA
• JACQUES JORDAENS
• GOYA EN SON TEMPS
• LA PART DU REVE
• ALBERT CAMUS
21h00 • JACQUOU LE CROQUANT
• HISTOIRE VRAIE
• HISTOIRE D'UNE FILLE DE FERME
• MADAME BAPTISTE
• LA RONDE DE NUIT
• HISTOIRE SANS PAROLES
• LA TOILE D'ARAIGNEE

Mardi

17h30 • TELE-UNIVERSITE (à compter du 10 juillet)
18h30 • LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE
19h00 • MOLIERE
• REGARDS DE L'ENFANCE
• BOUQUET DE RONCES
20h00 • STATION SOLEIL (rediffusion en fin de soirée après Cinémania)
21h00 • CINEMANIA
23h00 • STATION SOLEIL

Jeudi

17h30 • TELE-UNIVERSITE (à compter du 12 juillet)
18h30 • CINQ MILLIARDS D'HOMMES
• C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD
19h00 • UNE FEMME, UNE EPOQUE
• UN ENFANT LOIN D'ICI
• MIRAGE
• REGARDS DE L'ENFANCE
• TESS
• AUTOUR DE L'HIPPOPOTAME
• L'OPERA SAUVAGE
20h00 • STATION SOLEIL (rediffusion en fin de soirée après Cinémania)
21h00 • CINEMANIA
23h00 • STATION SOLEIL

Programmation régionale

Radio-Québec a également une vocation régionale. Ses neuf bureaux régionaux ont été mis en place pour assurer une production d'émissions qui réponde aux besoins et aux aspirations de leur population respective.

En 1983-1984, la contribution des bureaux régionaux à l'augmentation des stocks d'émissions de Radio-Québec se situe à 251,8 heures comparativement à 174,7 l'année précédente. De ces 251,8 heures, 190,3 (76%) sont des productions autonomes, 19,0 (7%) des acquisitions et 42,5 (17%) des coproductions et des émissions produites en sous-traitance.

PRODUCTION RÉGIONALE (HEURES)

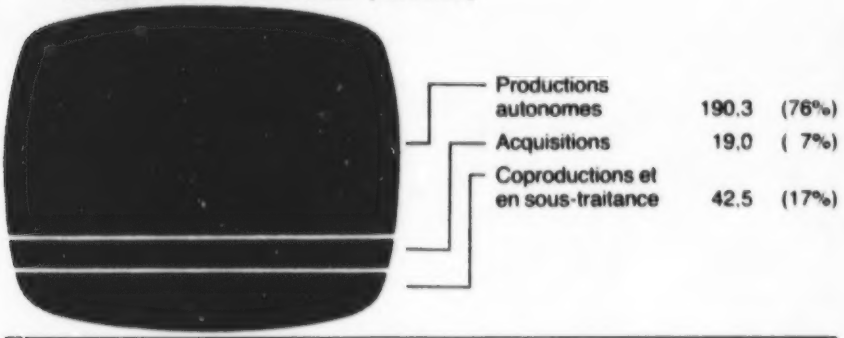

Le prochain tableau donne le nombre d'heures d'émissions produites par chacun des bureaux régionaux.

PRODUCTION RÉGIONALE

RÉGION	NOMBRE D'HEURES
Abitibi-Témiscamingue	13,0
Bas-Saint-Laurent	25,0
Centre du Québec	36,8
Côte-Nord	16,0
Estrie	17,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17,5
Outaouais	45,5
Région de Québec	24,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	56,5
TOTAL	251,8

Radio-Québec diffuse cette année en détachement de réseau 448,2 heures d'émissions contre 164,3 en 1982-1983. De ces 448,2 heures, 267,9 sont des diffusions originales et 180,3 des reprises.

Le tableau suivant donne le nombre d'heures diffusées en détachement de réseau par Radio-Québec dans chacune des régions.

DIFFUSION EN DÉTACHEMENT DE RÉSEAU

RÉGION	NOMBRE D'HEURES
Abitibi-Témiscamingue	25,5
Bas-Saint-Laurent	30,5
Centre du Québec	47,5
Côte-Nord	18,5
Estrie	18,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24,5
Outaouais	33,7
Région de Québec	43,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	206,5
TOTAL	448,2

Voici quelles sont pour 1983-1984 les principales séries produites par les bureaux régionaux et présentées en détachement de réseau aux citoyens des diverses régions du Québec.

Abitibi-Témiscamingue

«Caméra un»: un magazine d'affaires publiques et d'information composé de reportages, d'entretiens, de mini-dossiers ou de tables rondes sur des sujets qui touchent de près à la vie régionale.

«L'agriculture, du terroir à l'industrie»: une série consacrée à l'évolution ainsi qu'à l'avenir de l'agriculture régionale.

La population de l'Abitibi-Témiscamingue se voit également offrir divers documents traitant d'une grande variété de sujets d'ordre social, politique, économique et culturel. Certains méritent une attention particulière: «Réal Caouette, l'homme», un portrait de cet homme qui a marqué la vie politique de l'Abitibi-Témiscamingue; «Noranda», une analyse des effets de soixante années d'industrialisation sur la santé des citoyens de Rouyn-Noranda; «La suite abitibienne», une oeuvre à la fois poétique et musicale qui rappelle les premières années de la colonisation de cette région.

Une émission de «Droit de parole» est coproduite avec le centre de production de Montréal dans le cadre du Salon de l'informatique et des communications de l'Abitibi-Témiscamingue.

«Le magazine»

Bas-Saint-Laurent

«Le magazine»: une série à caractère informatif mettant l'accent sur l'interprétation, la vulgarisation et l'explication des événements politiques, économiques, culturels et sociaux qui préoccupent la population du Bas-Saint-Laurent.

«Par temps de pose»: une série qui traite de sujets aussi variés que le rôle des parents dans la structure scolaire, les dix ans d'existence de la troupe de théâtre Les gens d'en bas, la lutte menée par des citoyens confrontés à la fermeture de leur paroisse, le fonctionnement d'une station radiophonique communautaire et l'apport économique des activités culturelles.

«Musique en fugue»: un document musical riche en sons et en images qui veut souligner avec éclat le dixième anniversaire du Conservatoire de musique de Rimouski est coproduit avec le centre de production de Montréal.

«La tordeuse: un problème à gérer»: une émission spéciale sur la problématique de la tordeuse des bourgeons de l'épinette est coproduite avec le bureau régional de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Signalons enfin qu'à la suite d'une entente conclue avec le CEGEP de Rimouski, le bureau régional du Bas-Saint-Laurent produit une partie de sa programmation dans les locaux de cette maison d'enseignement.

«La suite abitibienne»

«Entre les lignes»

Centre du Québec

«Entre les lignes»: un magazine d'affaires publiques qui fouille en profondeur un dossier précis de l'actualité régionale.

«Clin d'oeil»: une série qui propose des entrevues détendues et chaleureuses avec des personnalités marquantes de la région.

«Claque-son»: une série qui présente en spectacle des artistes de la région.

«Les six saisons des Attikameks»: une série consacrée à la façon de vivre de ce peuple-pionnier de la Mauricie qui vit depuis toujours en harmonie avec la nature.

«Salut Trois-Rivières»: un jeu-questionnaire sur les 350 années d'histoire de Trois-Rivières est réalisé à l'intention des jeunes étudiants de niveau secondaire.

«Les 15 ans de l'U.Q.T.R.»: une série réalisée à l'occasion du quinzième anniversaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui montre l'importance qu'a dans la région cette maison d'enseignement.

Signalons enfin que le bureau régional du Centre du Québec poursuit cette année son engagement dans le domaine de la radio. Une entente d'une durée de deux ans, intervenue entre lui et la corporation sans but lucratif Téléduc inc., permet à la radio éducative de Trois-Rivières, CFCQ-MF, de reprendre ses activités au printemps 1984. Toutefois, à la suite du bris de son émetteur, CFCQ-MF ne diffuse plus depuis le 24 août 1984.

«La petite maison dans la vraie vie»

Côte-Nord

«Vie sans barrière»: une série qui traite de l'intégration des handicapés à la vie active.

«Les flos de la Côte»: une série qui permet à des adolescents de la région d'exprimer leur vécu.

«Familles-lumières»: une série qui présente quatre familles de la Côte-Nord dont les membres sont reconnus pour leur implication dans la vie culturelle.

«La petite maison dans la vraie vie»: un téléroman en quatre épisodes qui relate de façon très réaliste l'histoire d'une famille nord-côtière aux prises avec divers problèmes reliés au monde du travail et à la situation économique actuelle.

Mentionnons enfin deux émissions traçant le portrait de personnalités régionales connues, deux autres se rapportant au développement de la Côte-Nord et une émission spéciale visant à mieux faire connaître la municipalité régionale de comté de Manicouagan.

«L'enjeu-vidéo»

Estrie

«Cartes sur table»: un magazine qui rend compte de manière simple et vivante de ce qui se passe en Estrie dans divers secteurs tels l'économie, la culture et les affaires sociales.

«Comment va la santé?»: une série qui entend vulgariser les pratiques et les philosophies reliées aux médecines dites nouvelles, alternatives ou douces.

«L'enjeu-vidéo»: une émission spéciale qui présente dans le contexte d'une compétition amicale des productions-vidéo réalisées par cinq équipes d'étudiants de niveau fin-secondaire.

Enfin, et ce pour une deuxième année consécutive, le bureau régional de l'Estrie coproduit avec le centre de production de Montréal un document sur le Festival de la chanson de Granby.

«Miguasha»

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

«Antennes 84»: un magazine d'information qui traite en profondeur de questions portant entre autres sur l'évolution sociale, la situation économique et la vie culturelle de la région.

«Les pieds dans l'eau»: une série racontant trois étapes de l'histoire du peuplement de la Gaspésie.

«Vie de pêcheur»: une série qui aborde diverses dimensions du métier de pêcheur.

«La forêt et les Gaspésiens»: une série qui fait l'analyse du rôle, de l'importance et de l'évolution de l'activité forestière en Gaspésie.

Divers documents traitant de sujets aussi variés que le site fossilifère de Miguasha, l'histoire des communications en Gaspésie et le premier voyage en Amérique de Jacques Cartier.

Pour compenser le fait que la population des Îles-de-la-Madeleine ne puisse capter le signal de Radio-Québec, le bureau régional de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine organise à son intention des présentations en circuit fermé de certaines de ses productions.

«Les notes en portée»

Outaouais

«Bloc-notes»: une série d'émissions d'information sur la vie quotidienne qui renseigne sur ce qui se passe dans les domaines social, culturel, de la santé et de l'éducation.

«Les notes en portée»: une série de spectacles qui met en vedette des auteurs-compositeurs-interprètes de la région.

Plusieurs dossiers d'affaires publiques sur des sujets chauds de l'actualité régionale comme la restructuration scolaire, le chômage chez les jeunes, les municipalités régionales de comté et l'impact économique du tourisme sont également présentés.

Deux émissions de «Téléservice» et une de «Retraite-action» sont coproduites avec le centre de production de Montréal dans le cadre du 5e Salon du livre de l'Outaouais.

Enfin, une émission sur la contribution économique des coopératives ouvrières de production est coproduite avec les bureaux régionaux de la région de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«Action-débat»

Région de Québec

«Action»: une série d'émissions portant sur des sujets variés, sans lien entre elles, et qui forment ensemble une espèce de mosaïque de la région. Entre autres sujets: la compétition entre les stations de radio, le travail au noir dans la construction, l'abandon scolaire, l'épuisement professionnel, l'usine Bombardier de La Pocatière et la pratique d'activités physiques.

«Action-débat»: des débats en studio sur des sujets chauds de l'actualité comme l'efficacité du système de santé et l'orientation prise par les syndicats. Une quinzaine de personnes concernées différemment par le sujet traité participent à ces discussions.

Divers documents traitant de sujets aussi variés que l'odyssée de la goélette Marie-Clarisse, construite en 1923, et l'histoire de Laure Gaudreault, cette femme qui a fondé le premier syndicat québécois d'enseignants en 1936.

Mentionnons enfin quelques émissions coproduites avec le centre de production de Montréal: quatre «Pierre Nadeau rencontre» et deux «Téléservice» dans le cadre du 13e Salon international du livre de Québec; un «Droit de parole» dans le cadre d'un colloque organisé par l'Association nationale des téléspectateurs.

«À cause des mots»

Saguenay-Lac-Saint-Jean

«Place à l'improvisation»: une série qui analyse, explique et commente le jeu et les techniques de l'improvisation théâtrale.

«50 ans de cinéma régional»: une série qui met à l'affiche des films entièrement ou partiellement tournés au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis environ un demi siècle.

«L'enjeu»: un magazine socio-culturel traitant de certaines réalités de la vie quotidienne comme la violence faite aux femmes et les comptoirs vestimentaires pour les moins fortunés.

«Point de vue»: une série qui aborde des sujets d'actualité de notre vécu quotidien comme l'avortement, l'enseignement religieux, le suicide et l'apport des personnes âgées à la société. La formule de cette série veut susciter la réflexion et la discussion. Fait particulier, 18 médias écrits et électroniques s'impliquent chaque semaine sous la coordination du bureau régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le traitement du sujet abordé.

«À cause des mots»: un jeu-questionnaire basé sur les mots croisés qui fait appel aux connaissances régionales et scolaires des élèves de niveau secondaire V.

Signalons enfin la diffusion intégrale des délibérations du Sommet sur le développement et l'économie de la région 02.

En bref, la production et la diffusion d'émissions régionales connaissent une augmentation substantielle au cours de l'année 1983-1984. La production passe de 175 à 252 heures alors que les diffusions en détachement de réseau vont de 164 à 448 heures. Il faut d'ailleurs noter que la majeure partie de toute cette production régionale est constituée de productions autonomes.

Tel que souhaité par le Conseil d'administration de la Société, un effort de coordination et d'harmonisation est poursuivi entre les bureaux régionaux et le centre de production de Montréal. Ainsi, plusieurs projets sont menés à terme à l'occasion d'événements tels les Salons du livre de l'Outaouais et de Québec, le Festival de la chanson de Granby, le colloque sur les médias régionaux organisé par l'Association nationale des téléspectateurs. De plus, certains projets d'émissions inter-régionaux voient le jour.

On constate également que la majorité des régions met l'accent sur l'information régionale de toute nature, et ce tant à travers des magazines d'information que par l'entremise de documents ou de séries visant à mettre en valeur toute la gamme des réalités régionales.

En somme, au cours de l'année 1983-1984, Radio-Québec franchit une autre étape dans la consolidation de ses instances régionales.

LE RAYONNEMENT

Radio-Québec voit sa programmation diffusée en totalité ou en partie fans presque toutes les régions du Québec, au Nouveau-Brunswick ainsi que dans les régions éloignées du Canada.

De plus, en raison de sa participation à des organismes internationaux, Radio-Québec réussit à déborder les frontières du pays et à être présente même avec des moyens modestes sur la scène internationale.

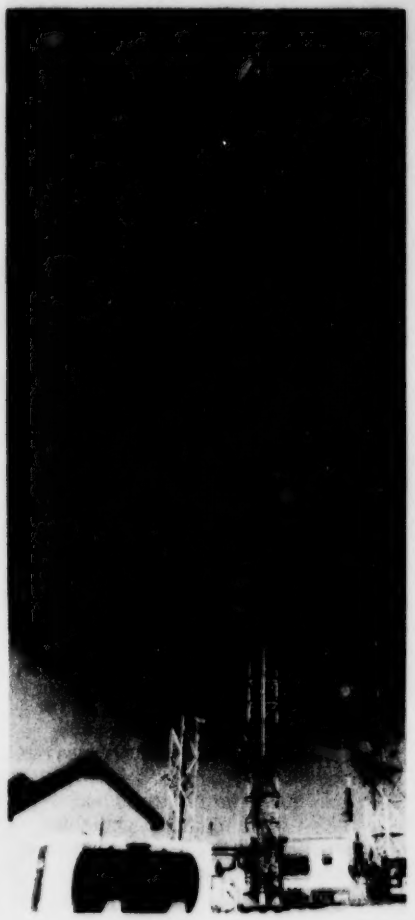

Le réseau d'antennes

Radio-Québec opère à la fin de l'exercice financier 1983-1984 un important réseau d'antennes composé de 13 stations émettrices et trois réémettrices. 5 767 646 citoyens québécois ont ainsi accès directement à sa programmation, soit plus de 89% de la population du Québec.

Le tableau qui suit donne le rayonnement de chacune des 16 stations actuellement en opération.

RAYONNEMENT DU RÉSEAU D'ANTENNES

STATION	AUDITOIRE POTENTIEL	% DE LA POPULATION DU QUÉBEC
CIVM (Montréal)	3 264 307	50,7
CIVQ (Québec)	680 151	10,56
CIVO (Hull)	205 958	3,24
CIVP (Chapeau)	4 255	0,06
CIVA (Abitibi-Témiscamingue/ Val d'Or)	57 130	0,88
CIVA-1 (Abitibi-Témiscamingue/ Rouyn-Noranda)	62 819	0,97
CIVB (Rimouski)	138 578	2,15
CIVC (Trois-Rivières)	466 663	7,24
CIVS (Estrie/Sherbrooke)	449 928	6,99
CIVV (Saguenay-Lac-Saint-Jean/ Chicoutimi)	297 091	4,61
CIVG (Sept-Îles)	41 200	0,6
CIVF (Baie-Trinité)	34 408	0,53
CIVK (Carleton)	28 961	0,4
CIVK-1 (Anse-aux-Gascons)	24 097	0,3
CIVK-2 (Percé) CIVK-3 (Gaspé)	12 100	0,18
TOTAL RÉSEAU	5 767 646	89,41

C'est en décembre 1983 et janvier 1984 qu'entrent en opération ses quatre plus récentes stations situées à Carleton, Anse-aux-Gascons, Percé et Gaspé. L'implantation de ces stations en Gaspésie constitue l'avant-dernière étape dans la réalisation de l'infrastructure de base du réseau d'antennes de Radio-Québec. La phase finale est la station de Grand-Fonds, actuellement en construction, qui devrait desservir au début de 1985 les citoyens de Rivière-du-Loup.

À compter de janvier 1985, les antennes de Radio-Québec, à l'exception de celle de Montréal, seront alimentées par le satellite Anik C-3 et non plus par réseau micro-ondes. Trois signaux pourront alors être diffusés simultanément: les émissions-réseau et, au besoin, deux émissions en détachement de réseau. La transmission par satellite permettra également à Radio-Québec d'augmenter son rayonnement en offrant son signal à des câblodistributeurs et à des particuliers qui ne le capteraient pas autrement.

Les câblodistributeurs

Radio-Québec offre également sa programmation aux abonnés du câble partout où les installations techniques des câblodistributeurs québécois le permettent. C'est ainsi qu'à la fin de l'année budgétaire 1983-1984, 116 câblodistributeurs retransmettent en direct ses émissions, et ce généralement sur le canal 8.

Aux câblodistributeurs qui ne peuvent capter son signal, Radio-Québec fournit gratuitement ses émissions sur vidéo-cassettes. Quatre câblodistributeurs diffusent de cette façon sa programmation en différé d'une semaine.

Radio-Québec au Nouveau-Brunswick

Une entente de coopération, liant depuis 1981 les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick, permet à six câblodistributeurs de cette province de diffuser quotidiennement trois heures d'émissions provenant de Radio-Québec. Ces câblodistributeurs qui opèrent à Edmunston, Fredericton, Grand-Sault, Moncton, Saint-Jean et Shédiac, peuvent rejoindre approximativement 211 520 citoyens du Nouveau-Brunswick dont 67 840 francophones.

Ce programme de coopération, mieux connu sous le nom de «Radio-Québec chez nous», cessera en janvier 1985 avec le début de la transmission par satellite du signal de Radio-Québec.

Mentionnons enfin que depuis le début de 1984, la population du nord du Nouveau-Brunswick capte directement la programmation de Radio-Québec par le biais des antennes opérant dans le sud de la Gaspésie.

Et encore plus loin

Depuis maintenant deux ans, Radio-Québec voit une partie de sa programmation diffusée par le consortium «Communications par satellite canadien inc.», mieux connu sous l'appellation de «CANCOM». 68 000 foyers disséminés dans les régions éloignées du Québec et du Canada peuvent ainsi visionner chaque semaine 19 heures d'émissions provenant de Radio-Québec.

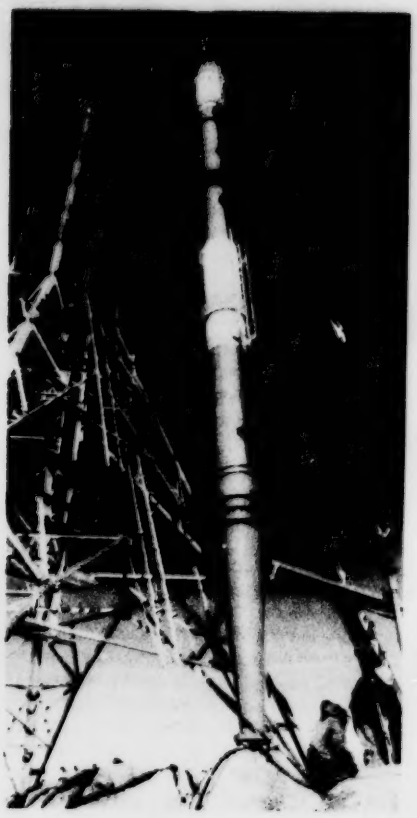

Sur la scène internationale

Il ne faut pas passer sous silence le fait que Radio-Québec participe à un réseau qui la relie à d'autres organismes de télévision au Canada et à travers le monde.

Le forum que constitue l'Agence des télévisions éducatives du Canada (ATEC) lui permet de développer des liens avec des organismes tels que TVOntario, ACCESS (Alberta) et Knowledge Network (Colombie-Britannique). Radio-Québec maintient des liens suivis avec le réseau de télévision publique américain Public Broadcasting System (PBS). C'est d'ailleurs en collaboration avec ces différents organismes de télévision que le Service des relations publiques de Radio-Québec organise à l'automne 1983 un colloque donnant naissance à une publication intitulée «La télévision éducative, une télévision différente?».

Radio-Québec est aussi active au sein du Conseil international des radiotélévisions d'expression française (CIRTEF), de la Communauté des télévisions francophones (CTF), de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et de l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI). Dans le cadre du CIRTEF, Radio-Québec organise un stage de formation regroupant des réalisateurs venus d'Haïti et de six pays d'Afrique francophone tout en s'impliquant dans le projet «Échange de productions» et le «Prix CIRTEF». Avec l'ACCT, Radio-Québec continue de collaborer au projet des «Productions harmonisées» tout en donnant son appui au projet «Espace francophone». Du côté de l'URTI, Radio-Québec continue de participer à son assemblée générale et au «Prix Armand-Lanoux» tout en recevant des documents de la banque de cet organisme. Radio-Québec, enfin, participe aux deux sessions annuelles de la CTF tout en s'associant aux autres télévisions francophones à travers des projets tels «Les grandes maladies», «Agora» et certaines émissions musicales.

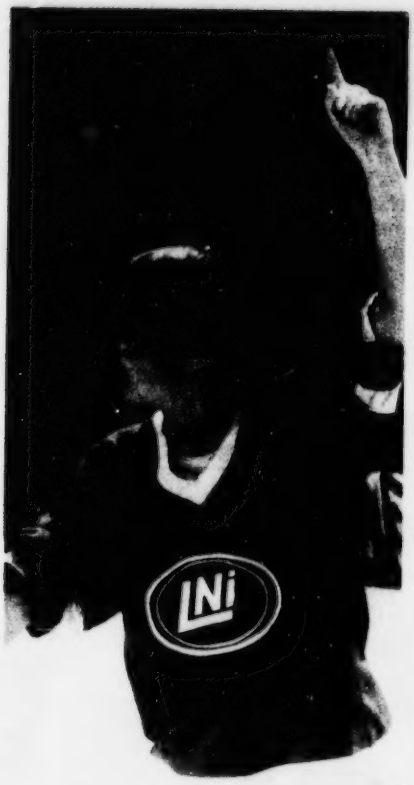

«La soirée de l'impro»

Ses représentants fréquentent le Marché international de programmes de télévision (MIP-TV), l'American Market for International Programs (AMIP) ainsi que les Festivals de Cannes, de Monte-Carlo, de Berlin et des films du monde de Montréal. Ces festivals constituent pour l'entreprise des lieux importants d'acquisition d'émissions.

Radio-Québec est également présente à la Conférence internationale des télévisions publiques (INPUT) qui se tient en 1984 aux États-Unis. D'ailleurs, une émission de «La soirée de l'impro» sera la seule émission francophone retenue parmi celles soumises par les télévisions canadiennes au comité international de sélection. INPUT connaît des prolongements importants au Québec grâce à l'initiative d'artisans de Radio-Québec. En effet, depuis maintenant deux ans, un POST-INPUT québécois est organisé conjointement par Radio-Québec, Radio-Canada et l'Office national du film du Canada. Cette année, POST-INPUT attire plus de 250 artisans désireux de mettre en commun leur expérience en télévision.

L'AUDITOIRE

À l'automne 1983, Radio-Québec voit son auditoire s'établir à 2 362 000 téléspectateurs par rapport à 1 833 000 l'automne précédent, soit un accroissement de 29%. Au printemps 1984, l'auditoire se situe à 2 166 000 personnes comparativement à 1 834 000 le printemps précédent, soit une augmentation de 18%.(1)

Le tableau suivant montre l'évolution de l'auditoire depuis l'automne 1979, quelques mois après l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec des nouvelles lois régissant Radio-Québec.(2)

NOMBRE DE TÉLÉSPECTATEURS

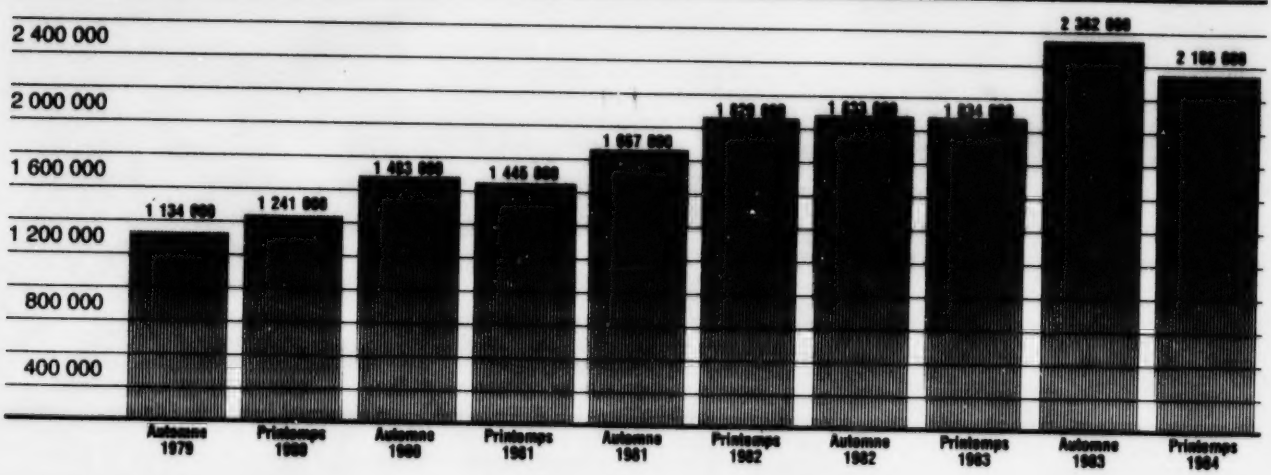

La répartition de l'auditoire selon chaque station du réseau permet de connaître la pénétration que Radio-Québec a chez la population francophone dans les diverses régions du Québec.

PORTÉE HEBDOMADAIRE DU RÉSEAU

	AUTOMNE 1983		PRINTEMPS 1984	
STATION	AUDITOIRE	% DE LA POPULATION FRANCOPHONE	AUDITOIRE	% DE LA POPULATION FRANCOPHONE
C'VM (Montréal)	1 277 000	53%	1 204 000	50%
CIVQ (Québec)	400 000	48%	317 000	38%
CIVO (Outaouais) CIVP	90 000	33%	92 000	37%
CIVA (Abitibi-CIVA-1 Témiscamingue)	87 000	53%	74 000	47%
CIVC (Centre du Québec)	144 000	42%	126 000	39%
CIVS (Estrie)	112 000	37%	104 000	35%
CIVB (Bas Saint-Laurent)	57 000	38%	50 000	34%
CIVG (Côte-Nord)	36 000	44%	32 000	39%
CIVF (Matane)	31 000	27%	19 000	26%
CIVV (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	128 000	45%	114 000	40%
CIVK CIVK-1 CIVK-2 CIVK-3 (Gaspésie)	pas en ondes		34 000	19%
TOTAL RÉSEAU	2 362 000	48%	2 166 000	43%

(1) Pour être compté parmi l'auditoire d'un réseau de télévision, un individu doit regarder ce réseau au moins 15 minutes par semaine.

(2) Source: Radio-Québec, Service de la recherche, *Rapports de portée*, automnes et printemps de 1979 à 1984.

Une étude menée à l'automne 1983 par la maison de recherche BBM permet d'établir un profil de l'auditoire de Radio-Québec. On y apprend que, par rapport à l'ensemble de la population du Québec, l'auditoire de Radio-Québec compte alors[3]:

- un peu plus de femmes que d'hommes;
- une surreprésentation des enfants de 2 à 11 ans;
- une sous-représentation des adolescents;
- une surreprésentation des francophones qui composent 97% de l'auditoire;
- plus d'adultes ayant une scolarité élevée (13 années et plus);
- moins d'adultes ayant une faible scolarité;
- plus de professionnels;
- plus de personnes vivant dans un foyer avec enfants de 12 ans et moins;
- plus de gros consommateurs de télévision (plus de 30 heures par semaine).

ÂGE:

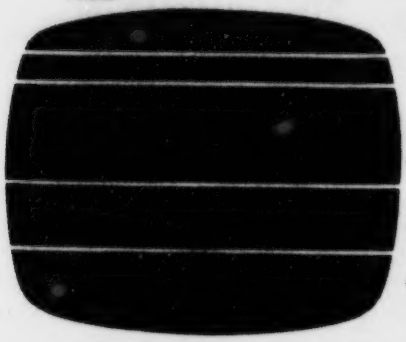

POPULATION DU QUÉBEC	
2 à 11 ans	14%
12 à 17 ans	9%
18 à 34 ans	32%
35 à 49 ans	20%
50 ans et plus	25%

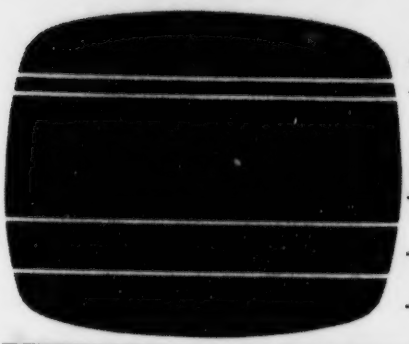

AUDITOIRE DU MARCHÉ RADIO-QUÉBEC	
2 à 11 ans	20%
12 à 17 ans	4%
18 à 34 ans	32%
35 à 49 ans	20%
50 ans et plus	23%

SCOLARITÉ: (18 ANS ET PLUS)

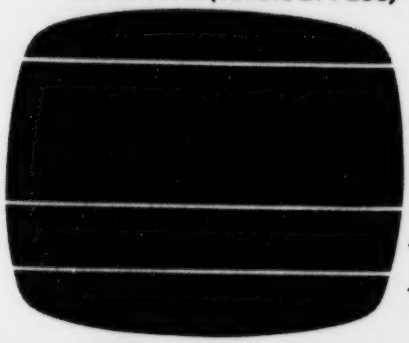

POPULATION DU QUÉBEC	
0 à 7 années	13%
8 à 12 années	47%
13 à 15 années	20%
16 années et plus	20%

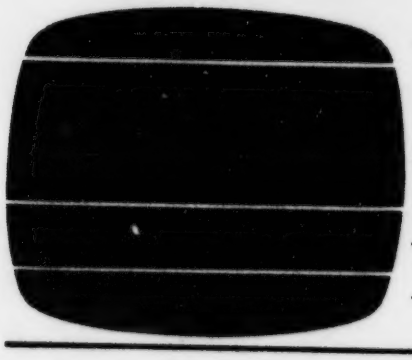

AUDITOIRE DU MARCHÉ RADIO-QUÉBEC	
0 à 7 années	11%
8 à 12 années	45%
13 à 15 années	22%
16 années et plus	22%

(3) Source: BBM, *Sondage-marché*, automne 1983.

OCCUPATION: (18 ANS ET PLUS)

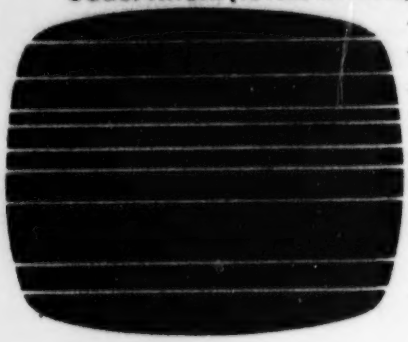

POPULATION DU QUÉBEC	
cadres	5%
professionnels	11%
employés de bureau	10%
vendeurs	3%
ouvriers spécialisés	7%
étudiants	5%
retraités	10%
personnes au foyer	21%
autres	12%
sans réponse	16%

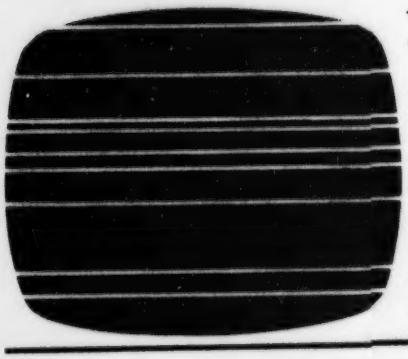

AUDITOIRE DU MARCHÉ RADIO-QUÉBEC	
cadres	4%
professionnels	16%
employés de bureau	11%
vendeurs	2%
ouvriers spécialisés	8%
étudiants	5%
retraités	11%
personnes au foyer	24%
autres	9%
sans réponse	10%

La surreprésentation des enfants de 2 à 11 ans et de personnes vivant dans un foyer avec enfants de 12 ans et moins s'explique principalement en raison de l'immense succès remporté par la série «Passe-Partout». Quant à la surreprésentation d'individus ayant une scolarité élevée et des professionnels, diverses recherches permettent de constater que cette situation se reproduit pour toutes les télévisions à vocations éducative et culturelle d'Amérique et d'Europe. En effet, il a été démontré que les attentes télévisuelles non-reliées au divertissement pur se développent proportionnellement plus vite auprès des citoyens à scolarité plus élevée ou de profession plus libérale. Avec les années, la composition socio-démographique de l'auditoire de Radio-Québec semble toutefois se rapprocher de celle de l'ensemble de la population québécoise.

Enfin, il est intéressant de connaître ce que les téléspectateurs aiment regarder à l'écran de Radio-Québec.

Pour 1983-1984, on retrouve au palmarès des dix séries les plus regardées[4]:

PALMARÈS DES SÉRIES PAR ORDRE D'AUDITOIRE MOYEN

RANG	SÉRIE	DIFFUSION	AUDITOIRE MOYEN
1	«Passe-Partout»	lundi au dimanche 18h00 à 18h30	389 000
2	«Ciné-cadeau»	lundi au dimanche 18h30 à 20h00	380 000
3	«S.O.S. j'écoute»	vendredi 20h30 à 22h00	219 000
4	«Droit de parole»	mercredi 20h00 à 21h00	171 000
5	«Téléservice»	lundi au vendredi 18h30 à 19h00	154 000
6	«Pierre Nadeau rencontre...»	lundi au vendredi 19h00 à 19h30	149 000
7	«Ciné-mardi»	mardi 20h00 à 21h30	144 000
8	«Station-Soleil»	lundi au vendredi 20h00 à 21h00	137 000
9	«Cinémania»	lundi au vendredi 21h00 à 23h00	123 000
10	«Archibald le magichien»	dimanche 18h30 à 18h45	114 000

Le prochain tableau montre à quels moments certaines séries ou émissions spéciales ont attiré les plus grands auditoires.[5]

LES PLUS GRANDS SUCCÈS PAR ORDRE D'AUDITOIRE MAXIMUM

RANG	TITRE	CONTENU	DIFFUSION	AUDITOIRE MAXIMUM
1	«Les uns et les autres»	Troisième émission	4 janvier 1984	774 000
2	«Ciné-cadeau»	Astérix et Cléopâtre	30 décembre 1983	763 000
3	«Téléthon de la paralysie cérébrale»	Deux dernières heures	5 février 1984	744 000
4	«Passe-Partout»	La traîne sauvage	16 janvier 1984	615 000
5	«Ciné-mardi»	Le retour de Martin Guerre	17 janvier 1984	434 000
6	«Charlie Brown»	T'as perdu tes élections	4 décembre 1983	409 000
7	«La soirée de l'impro»	Joute des étoiles	27 février 1984	358 000
8	«Ciné-répertoire»	L'amour violé	4 mars 1984	356 000
9	«L'univers de...»	Jean-Guy Moreau	6 janvier 1984	320 000
10	«Pierre Nadeau rencontre...»	Monique Leyrac	13 octobre 1983	286 000

«S.O.S. j'écoute»

En bref, l'auditoire de Radio-Québec augmente de façon significative en 1983-1984. Le phénomène s'est particulièrement fait sentir dans certaines régions. De plus en plus de citoyens regardent assidûment les émissions de Radio-Québec qui, par contre, devra redoubler d'efforts afin de rendre celles-ci plus accessibles et plus attrayantes.

(4) (5) Sources: BBM et Nielsen, *Rapports-réseau*, 1983-1984.

LES SERVICES À L'AUDITOIRE

Parallèlement à la production et à la diffusion de sa programmation, Radio-Québec accorde une importance primordiale aux divers services qu'elle peut offrir à son auditoire. Mentionnons entre autres les prêts et visionnements d'émissions ainsi que l'importance donnée à la rétroaction.

Prêts et visionnements d'émissions

Radio-Québec met gratuitement à la disposition des maisons d'enseignement et des organismes à but non lucratif une partie de sa programmation. Le nombre d'émissions disponibles pour le prêt s'élève à environ 3 500. Ces émissions traitent d'une grande variété de sujets. Le prêt d'émissions constitue un service particulier à Radio-Québec qui peut ainsi remplir de façon plus efficace son mandat de télévision éducative. Cela lui permet également d'élargir son auditoire. Pour l'exercice financier 1983-1984, Radio-Québec effectue 18 377 prêts contre 17 597 l'année précédente.

Le tableau suivant donne le nombre de prêts faits dans chacune des régions du Québec.

PRÊTS D'ÉMISSIONS

RÉGION	PRÊTS
Abitibi-Témiscamingue	1 336
Bas-Saint-Laurent	1 257
Centre du Québec	1 628
Côte-Nord	2 650
Estrie	1 773
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 013
Région de Montréal	2 167
Outaouais	1 631
Région de Québec	2 725
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 197
TOTAL	18 377

Dans le cas où le prêt s'avère impossible, Radio-Québec invite les gens à venir visionner les émissions dans ses propres locaux. Ce service est offert aussi bien par les bureaux régionaux que par le centre de production de Montréal qui, à lui seul, organise cette année 233 visionnements à l'intention de groupes, d'associations ou d'individus.

Rétroaction

Radio-Québec trouve essentiel de bien sentir le pouls de son auditoire et de vérifier ainsi si sa programmation répond aux besoins et aux attentes de la population. Elle est l'une des rares télévisions à inviter régulièrement sur ses ondes ou dans sa publicité les téléspectateurs à exprimer leurs commentaires. Ces derniers peuvent aussi obtenir facilement des renseignements concernant l'horaire et le contenu des émissions. Pour le présent exercice financier, son Secteur des relations avec l'auditoire répond à 74 309 appels téléphoniques de téléspectateurs provenant de toutes les régions du Québec.

Radio-Québec continue d'alimenter la rétroaction du public en étant présente à de nombreuses manifestations, salons, expositions, congrès et colloques. C'est ainsi qu'elle participe entre autres cette année aux Salons du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, de Québec et de Rimouski, au Salon des communications de l'Estrie, au Salon de l'enfant de l'Outaouais et au Salon de la femme de Montréal.

Dans le cadre de manifestations particulières, des représentants de Radio-Québec participent au Sommet «Québec dans le monde», aux congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, de la Société canadienne des relations publiques, de la Société des relationnistes du Québec, du Publicité-Club, de la Chambre de commerce de Montréal, de l'Association des producteurs et distributeurs de films du Québec ainsi qu'à un colloque organisé par l'Association nationale des téléspectateurs sur la présence des médias dans les régions. En collaboration avec l'ATEC et le réseau de télévision américain PBS, Radio-Québec organise enfin un important colloque ayant pour thème «La télévision éducative: une télévision différente?»

LE PERSONNEL

Au 31 août 1984, 666 employés permanents oeuvrent à la production, à la diffusion, au soutien et à l'encadrement de la programmation de la Société. Au cours de l'exercice financier 1983-1984, la Société recourt également sur une base occasionnelle aux services de 184 personnes/année. L'an dernier, l'effectif permanent se chiffrait à 681 employés et l'effectif occasionnel à 154 personnes/année. Ces chiffres reflètent l'orientation de la Société à l'effet de ne pas accroître son effectif permanent.

Le tableau suivant donne la répartition de l'effectif global selon les différents centres de responsabilité.

Selon le travail qu'ils effectuent, les artisans de la Société sont membres d'un des syndicats ou regroupements professionnels suivants: le Syndicat général des employés de Radio-Québec (SGERQ), le Syndicat des employés en radio-télévision (SERT), l'Association des réalisateurs, l'Association des directeurs techniques, l'Association des non-syndiqués et l'Association des cadres.

Au plan des relations de travail, la Société signe en juin 1984 de nouvelles conventions collectives avec le SERT et le SGERQ. Ces ententes viendront à échéance le 31 décembre 1986. Le nouveau grand principe défendu par la Société au cours des négociations a été de rapprocher les conditions de travail de ses employés de celles qui sont accordées par les autres réseaux de télévision et non plus par le secteur public. D'autre part, les négociations se poursuivent avec l'Association des réalisateurs dont la convention est échue depuis le 30 juin 1983.

Enfin, la Société applique pour la deuxième année un plan de développement de ses ressources humaines. C'est ainsi que divers programmes de perfectionnement sont organisés à l'intention de plus de 300 employés. Entre autres programmes, mentionnons un programme de formation pour le personnel de soutien administratif, un programme de développement en électronique pour les femmes ainsi que deux programmes de développement professionnel, l'un à l'intention du personnel de production et l'autre à l'intention des cadres et des professionnels.

ÉTAT DE L'EFFECTIF

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	PERMANENTS	OCCASIONNELS personnes/année
DIRECTION GÉNÉRALE	6	1
Secrétariat général et Direction juridique	7	2
Relations publiques	8	2
SOUS-TOTAL	21	5
VICE-PRÉSIDENCE À LA PROGRAMMATION	2	
Direction des programmes	170	65
Direction du marketing	21	20
SOUS-TOTAL	193	85
VICE-PRÉSIDENCE À LA TECHNIQUE	2	
Direction de l'exploitation	246	8
Direction du réseau et du développement technique	41	3
SOUS-TOTAL	289	11
VICE-PRÉSIDENCE À L'ADMINISTRATION	4	
Direction des services administratifs	79	20
Direction des ressources humaines	18	1
Systèmes et informatique	10	1
Trésorerie	2	1
SOUS-TOTAL	113	23
BUREAUX RÉGIONAUX	50	60
SOUS-TOTAL	50	60
TOTAL	666	184

LES FINANCES

En 1983-1984, la Société applique ses deux grands principes de gestion de l'an dernier: la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines, techniques et financières; la priorité accordée à la production, à la diffusion et à la distribution d'émissions ainsi qu'au développement du réseau d'antennes.

Le tableau qui suit donne le bilan des revenus et des dépenses de ses deux derniers exercices financiers.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

	1983-1984 (millions $)	1982-1983 (millions $)
Revenus	57,9	53,8
Dépenses	59,1	51,1
Excédent des revenus (dépenses)	(1,2)	2,7

L'excédent comptable des dépenses de 1,2 million $ résulte d'une diminution des stocks d'émissions produites par la Société. Ce résultat réduit partiellement l'avoir qui s'était accrû de 2,7 millions $ en 1982-1983 à la suite d'une augmentation équivalente des stocks d'émissions.

Revenus

Les revenus de la Société totalisent 57,9 millions $ en 1983-1984 par rapport à 53,8 l'année dernière. Ces revenus proviennent exclusivement de deux sources: les revenus autonomes et la subvention d'équilibre du Gouvernement du Québec.

Le prochain tableau donne le détail des revenus pour les deux dernières années budgétaires.

REVENUS SELON LES SOURCES

SOURCES	1983-1984 (millions $)	1982-1983 (millions $)
Revenus autonomes	2,4	1,7
Subvention d'équilibre du Gouvernement du Québec	55,5	52,1
TOTAL	57,9	53,8

Les revenus autonomes provenant de diverses sources comme la souscription, les ventes d'émissions et la location de sites d'antenne, totalisent cette année 2,4 millions $ contre 1,7 en 1982-1983, soit une augmentation de 42%.

De façon plus spéciale, la Société poursuit ses efforts visant à augmenter ses revenus provenant de la souscription ou commandite de prestige. Elle recueille ainsi cette année un montant comptabilisé de 405,2 mille $. La contribution des souscripteurs peut également être effectuée par le biais de contrats d'échange. Les diverses ententes intervenues à ce chapitre représentent pour 1983-1984 une valeur non comptabilisée de 414,5 mille $.

Les entreprises suivantes ont contribué financièrement aux activités de la Société: ALCAN, BELL CANADA, la CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC, la COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LIMITÉE (ESSO), la FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DU BAS-SAINT-LAURENT, la FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE LA PÉNINSULE ET DES ÎLES, la FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE, le MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUÉBEC, le MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC, le MINISTÈRE DES COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES DU QUÉBEC, les RESTAURANTS MCDONALD et F.F. SOUCY (Rivière-du-Loup).

Les entreprises suivantes ont contribué par le biais de contrats d'échange aux activités de la Société: ALCAN, la COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LIMITÉE (ESSO), LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE, LES ÉDITIONS FRANÇAISES INC., LES HEBDOS A-1, les RESTAURANTS MCDONALD, TEXACO CANADA, TV-HEBDO; les hebdomadaires L'AVANT-POSTE GASPÉSIEN (Amqui), L'ÉTOILE DU LAC (Roberval), L'INFORMATION (Mont-Joli), LA SENTINELLE (Chibougamau), LE LAC-SAINT-JEAN (Alma), LE PLACOTEUX (Cabano), LE POINT (Dolbeau), LE PROGRÈS-DIMANCHE (Chicoutimi), LE RÉVEIL (Chicoutimi), LE RÉVEIL (Jonquière), LE RÉVEIL (Ville de la Baie), LE RIMOUSKOIS, LE SAINT-LAURENT ÉCHO (Rivière-du-Loup), LE TOUT-PARTOUT (Trois-Pistoles); les quotidiens LE DEVOIR, LE JOURNAL DE MONTRÉAL, LE NOUVELLISTE (Trois-Rivières), LE QUOTIDIEN (Chicoutimi); et les stations radiophoniques CFGT (Alma), CHLN (Trois-Rivières), CJAB-MF (Chicoutimi), CJMD (Chibougamau), CJMT (Chicoutimi).

Dépenses

Les dépenses de la Société s'élèvent à 59,1 millions $ pour 1983-1984 contre 51,1 l'an dernier.

Le tableau qui suit montre comment se sont réparties les dépenses selon les catégories d'activités pour les deux derniers exercices financiers.

DÉPENSES SELON LES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

CATÉGORIES D'ACTIVITÉS	1983-1984 (millions $)	1982-1983 (millions $)
Diffusion et distribution d'émissions	48,9 (83%)	41,5 (81%)
Administration	7,9 (13%)	7,1 (14%)
Frais financiers	2,3 (4%)	2,5 (5%)
TOTAL	59,1 (100%)	51,1 (100%)

L'augmentation de 7,4 millions $ au titre de la diffusion et de la distribution d'émissions s'explique en grande partie par une croissance de 6,7 millions $ du coût des émissions diffusées. Cette croissance résulte d'une hausse de 33% du nombre d'heures de productions autonomes diffusées pour la première fois. Le solde de l'augmentation, soit 0,7 million $, est relié à l'implantation de quatre nouvelles stations en Gaspésie.

Plus précisément, le coût horaire des émissions produites et diffusées qui était de 42,8 mille $ en 1982-1983 passe à 40,4 mille $, soit une baisse de 6%.

Les dépenses faites en matière d'administration représentent cette année 13% des dépenses totales comparativement à 14% l'an dernier et à 16% en 1981-1982.

Pour leur part, les dépenses reliées aux frais financiers ont quelque peu diminué en raison de la baisse des taux d'intérêts par rapport à l'exercice précédent.

À la fin du rapport annuel, les états financiers vérifiés de la Société analysent de façon plus détaillée les finances de Radio-Québec.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de Radio-Québec au 31 août 1984 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Radio-Québec au 31 août 1984 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général adjoint,

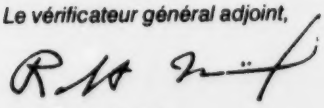

Robert Noël, C.A.
(pour le vérificateur général du Québec)
Québec, le 14 décembre 1984.

Radio-Québec
(L.R.Q., chapitre S-11.1)

BILAN AU 31 AOÛT 1984

ACTIF

	1984	1983
	$	$
À court terme		
Débiteurs	264 379	420 128
Émissions réalisées et en cours de production	7 900 232	8 786 579
Droits de télédiffusion et de distribution des documents audio-visuels et participation à des coproductions	5 056 434	4 902 782
Fournitures techniques et de production	631 583	623 833
Frais payés d'avance	313 688	182 375
Versements sur prêt hypothécaire et solde de prix de vente en deçà d'un an	131 807	118 397
	14 298 123	**15 034 094**
Solde de prix de vente	86 290	97 310
Prêt hypothécaire (note 3)	3 439 486	3 558 166
Immobilisations (note 4)	18 997 538	16 456 122
Biens détenus en vertu de contrats de location-acquisition (note 5)	4 701 081	4 913 819
	27 224 395	**25 025 417**
	41 522 518	**40 059 511**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lise Goyette

Jacques Girard

PASSIF

	1984	1983
	$	$
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	99 886	445 664
Emprunts auprès d'institutions financières	3 550 600	1 230 496
Créditeurs et frais courus	3 229 998	3 572 836
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	1 936 252	1 698 271
Subvention reportée — gouvernement du Québec (note 6)	13 266 166	12 731 926
Versements sur dette à long terme échéant en deçà d'un an	538 006	455 815
Revenu reporté	21 123	18 325
	22 642 031	**20 153 333**
Dette à long terme		
Obligations (note 7)	4 200 000	4 450 000
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 5)	5 739 272	5 321 224
	9 939 272	**9 771 224**
Revenu reporté (note 8)	**403 419**	**424 542**
AVOIR DE RADIO-QUÉBEC		
Solde au début	9 710 412	7 038 837
Excédent des dépenses sur la subvention et les revenus de l'exercice	1 172 616	(2 671 575)
Solde à la fin	**8 537 796**	**9 710 412**
	41 522 518	**40 059 511**

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 1984

	1984	1983
	$	$
Dépenses		
Coût des émissions diffusées		
• Émissions produites et diffusées (note 9)	31 437 005	24 899 645
• Acquisitions et coproductions	4 941 616	4 674 928
Coût de distribution		
• Mise en ondes et réseau	9 050 935	8 330 314
• Services à la programmation	3 458 965	3 655 264
Coût des émissions diffusées et de distribution	**48 888 521**	**41 560 151**
Administration	7 909 573	7 092 013
Frais financiers (note 10)	2 322 484	2 497 345
Total des dépenses (note 11)	**59 120 578**	**51 149 509**
Revenus (note 12)	2 428 562	1 708 367
Excédent des dépenses sur les revenus	**56 692 016**	**49 441 142**
Subvention du gouvernement du Québec (note 6)	55 519 400	52 112 717
Excédent des dépenses sur la subvention et les revenus de l'exercice	**1 172 616**	**(2 671 575)**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 1984

	1984	1983
	$	$
Provenance des fonds		
Subvention du gouvernement du Québec	55 519 400	52 112 717
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	721 146	1 785 343
Diminution du prêt hypothécaire et du solde de prix de vente	129 700	184 149
Revenu reporté	—	442 867
	56 370 246	**54 525 076**
Utilisation des fonds		
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	56 692 016	49 441 142
Éléments n'affectant pas le fonds de roulement		
• Amortissement des immobilisations	1 806 631	1 657 355
• Revenu reporté	(21 123)	(18 325)
Fonds utilisés pour les opérations	**54 906 508**	**47 802 112**
Acquisitions d'immobilisations	3 707 009	2 459 043
Acquisitions de biens détenus en vertu de contrats de location-acquisition	428 300	689 290
Diminution de la dette à long terme	553 098	445 870
Prêt hypothécaire	—	3 731 295
	59 594 915	**55 127 610**
Diminution du fonds de roulement au cours de l'exercice	**3 224 669**	**602 534**
Fonds de roulement déficitaire au début	**5 119 239**	**4 516 705**
Fonds de roulement déficitaire à la fin	**8 343 908**	**5 119 239**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Constitution et objet

Radio-Québec, corporation au sens du Code civil, constituée par la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec, a principalement pour objet d'établir et d'exploiter une entreprise et radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois et aussi d'établir, de posséder et d'exploiter un service de production de documents audio-visuels et de radio-télévision.

2. Conventions comptables

Les états financiers de Radio-Québec ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont inscrits au plus bas du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette. Le prix coûtant est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception des fournitures de conception visuelle dont le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au prix coûtant et incluent les coûts directs des fournitures et des services ainsi que la part des frais généraux et de main-d'oeuvre reliée à chaque émission. Le coût total d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution de documents audio-visuels et participation à des coproductions

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audio-visuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où une autre base est spécifiée au contrat, la base suivante est utilisée:

70% pour la première diffusion;
30% pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux coproductions, la participation de Radio-Québec et les droits sont capitalisés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de l'amortissement constant fondé sur la vie utile estimative des immobilisations comme suit:

Matériel roulant	5 ans
Matériel technique	10 ans
Ameublement et agencement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Réseau d'antennes	20 ans

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'oeuvre, les intérêts sur le financement temporaire et les frais généraux qui s'y rapportent.

Biens détenus en vertu de contrats de location-acquisition

Tout actif enregistré aux livres en vertu des contrats de location-acquisition est amorti de la même façon que les immobilisations. Les obligations découlant de ces contrats sont inscrites à la valeur actualisée des versements minimaux à effectuer.

Subvention du gouvernement du Québec

Radio-Québec comptabilise la subvention qui lui est votée par le Parlement pour une année financière du gouvernement selon la répartition qui est faite entre la période du 1er avril au 31 août et celle du 1er septembre au 31 mars.

Dépense assumée par le gouvernement du Québec

La contribution de Radio-Québec à titre d'employeur au régime de retraite de ses employés est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas reflétée à l'état des revenus et dépenses.

3. Prêt hypothécaire

Le 30 septembre 1982, Radio-Québec a consenti au propriétaire de l'immeuble qu'il loue pour son siège social, un prêt hypothécaire de 3 731 295 $ portant intérêt au taux de 17% l'an et remboursable selon les modalités suivantes: 3 031 295 $ en versements mensuels égaux échéant en 1997 et 700 000 $ en versements mensuels égaux échéant en 1991.

Les remboursements en capital au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1985	118 680
1986	139 714
1987	164 474
1988	193 623
1989	231 059

4. Immobilisations

	1984			1983
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Matériel technique	5 702 861	4 968 986	733 875	1 024 972
Réseau d'antennes*	12 716 902	2 602 278	10 114 624	10 702 176
Ameublement et agencement	1 135 289	954 219	181 070	219 516
Matériel roulant	60 247	23 987	36 260	32 430
Améliorations locatives	1 421 303	639 612	781 691	608 024
Équipement informatique	3 757	376	3 381	—
	21 040 359	**9 189 458**	**11 850 901**	**12 587 118**
Réseau d'antennes en cours d'établissement*	7 146 637	—	7 146 637	3 869 004
	28 186 996	**9 189 458**	**18 997 538**	**16 456 122**

* L'établissement du réseau d'antennes approuvé par le gouvernement depuis 1979 est estimé à 17 millions de dollars au coût. Une partie de ces coûts encourus a été financée par une émission d'obligations de 5,6 millions de dollars. Les modalités de financement du solde des coûts ne sont pas encore déterminées.

5. Biens détenus en vertu de contrats de location-acquisition

	1984			1983
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Matériel technique	5 411 774	1 517 872	3 893 902	3 799 609
Ameublement et agencement	755 333	239 325	516 008	536 333
Équipement informatique	93 671	59 460	34 211	52 023
	6 260 778	**1 816 657**	**4 444 121**	**4 387 965**
Équipement en cours de financement	270 484	13 524	256 960	525 854
	6 531 262	**1 830 181**	**4 701 081**	**4 913 819**

Le tableau suivant indique les versements minimaux à effectuer après le 31 août 1984 en vertu de tous les engagements découlant de baux ainsi que la valeur actualisée des obligations découlant de contrats de location-acquisition.

Exercice financier	Contrats location-acquisition	Autres contrats	Total
	$	$	$
1985	1 084 991	7 207 353	8 292 344
1986	1 084 991	4 524 839	5 609 830
1987	1 084 991	4 228 971	5 313 962
1988	1 084 991	3 690 115	4 775 106
1989	1 089 466	3 443 056	4 532 522
Par la suite jusqu'en 1997	3 821 543	5 667 333	9 488 876
Total des versements minimaux	**9 250 973**	**28 761 667**	**38 012 640**
Moins: Montant représentant les intérêts calculés à des taux variant de 11,6% à 18,9%	3 223 695		
	6 027 278		
Moins: Versements à court terme	288 006		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	**5 739 272**		

6. *Subvention reportée — gouvernement du Québec*

(Programme 8 du ministère des Communications)

		Exercice terminé le		
	Total	**31 août 1985** (Premiers 7 mois)	**31 août 1984**	**31 août 1983**
	$	**$**	**$**	**$**
Crédits 1982-1983				
• Budget principal	51 460 800			
• Budget réduit	1 100 000			
	50 360 800			29 377 133
Crédits 1983-1984				
• Budget principal	**54 565 400**		31 829 816	22 735 584
Crédits 1984-1985				
• Budget principal	**56 855 000**	**33 165 416**	23 689 584	
Revenu de l'exercice selon la convention comptable			**55 519 400**	**52 112 717**
Montant encaissé au 31 août			68 785 566	64 844 643
Subvention reportée au 31 août			**13 266 166**	**12 731 926**

7. *Obligations*

Ces obligations seront remboursées à même la subvention accordée à cette fin par le gouvernement du Québec.

	1984	**1983**
	$	**$**
Obligations de série "A", 17,5% échéant le 23 décembre 1996	4 450 000	4 750 000
Moins: Remboursement échéant en deçà d'un an	250 000	300 000
	4 200 000	**4 450 000**

Les remboursements pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1985	250 000
1986	250 000
1987	275 000
1988	550 000
1989	350 000

8. *Revenu reporté*

Radio-Québec a perçu un loyer de 455 000 $ couvrant une période de 20 ans débutant le 1er décembre 1982, pour des biens soumis à bail et leurs droits d'usage. Le loyer crédité aux revenus annuellement est établi selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant sur la durée du bail.

9. Coût des émissions produites et diffusées

	1984	1983
	$	$
Émissions réalisées et en cours de production au début	8 786 579	6 130 177
Coût de production de l'exercice		
Production nationales	19 567 950	17 296 035
Productions régionales	6 500 552	5 852 348
Amortissement du matériel technique	743 935	708 488
Frais généraux	3 738 221	3 699 176
	30 550 658	**27 556 047**
	39 337 237	**33 686 224**
Moins: Émissions réalisées et en cours de production à la fin	7 900 232	8 786 579
Coût des émissions produites et diffusées	**31 437 005**	**24 899 645**

10. Frais financiers

	1984	1983
	$	$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	908 876	944 347
Intérêts sur obligations	795 102	877 076
Intérêts sur contrats de location-acquisition	798 599	894 022
	2 502 577	**2 715 445**
À déduire:		
Intérêts capitalisés au réseau d'antennes en cours d'établissement	180 093	218 100
	2 322 484	**2 497 345**

11. Dépenses par catégorie

	1984	1983
	$	$
Traitements, salaires et avantages sociaux	30 748 644	28 061 377
Services de transport et de communication	3 538 222	3 211 228
Services professionnels, administratifs et autres	6 321 579	5 276 016
Loyers	7 149 832	6 762 166
Fournitures et approvisionnements	3 376 816	3 512 604
Droits de télédiffusion et de distribution	2 963 825	2 797 426
Amortissement des immobilisations	1 806 631	1 657 355
Frais financiers	2 322 484	2 497 345
Mauvaises créances	6 198	30 394
	58 234 231	**53 805 911**
Ajouter:		
Émissions réalisées et en cours de production — Variation de l'exercice	886 347	(2 656 402)
	59 120 578	**51 149 509**

12. Revenus

	1984	1983
	$	$
Ventes et services	1 862 204	1 167 003
Intérêts sur prêt hypothécaire, dépôts à terme et autres dépôts	566 358	541 364
	2 428 562	**1 708 367**

LES ADRESSES DE RADIO-QUÉBEC

Siège social et centre de production de Montréal

800, rue Fullum
Montréal, QC
H2K 3L7
(514) 521-2424

Les bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue

1032, 3e Avenue
Val d'Or, QC
J9P 1T6
(819) 825-5132

Bas-Saint-Laurent

79, rue de l'Evêché est
Rimouski, QC
G5L 1X7
(418) 722-3743

Centre du Québec

925, rue Laviolette
Trois-Rivières, QC
G9A 1V9
(819) 375-5126

Côte-Nord

410, ave Evangéline
Sept-Iles, QC
G4R 2N5
(418) 968-2240

Estrie

3395, rue King ouest
Sherbrooke, QC
J1L 1P8
(819) 566-4222

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

178, route 132 est
Saint-Omer de Bonaventure, QC
G0C 2Z0
(418) 364-7025

Outaouais

227, boul. St-Joseph
Hull, QC
J8Y 3X5
(819) 771-3257

Région de Québec

270, chemin Ste-Foy
Québec, QC
G1R 1T3
(418) 643-4201

Saguenay-Lac-Saint-Jean

100, ave St-Joseph sud
Alma, QC
G8B 7A6
(418) 668-6191

Coordination et rédaction: Service des relations publiques
Conception: Communications graphiques
Montréal, mars 1985

INFO·PLANÈTE